



Village jumelé avec



Mex (Suisse)

# LUGNY -IÈS-CHAROLLES

BULLETIN MUNICIPAL - Année 2021

Championnat de France de Montgolfières  
Juillet 2021 : entre Averses et Eclaircies...

Une dernière Chance de faire la Fête ?...

44<sup>ème</sup> FÊTE CAMPAGNARDE  
dans le parc du château  
Samedi 18 septembre  
et Dimanche 19 septembre

Crise Sanitaire Interminable, Météo défailante,  
Bénévolat au ralenti...Ca n'est plus la Fête...

Collecte Ordures Ménagères en sac en Porte à Porte

Centre de Tri et de Traitement Ordures Ménagères de Digoïn

**BULLETIN SPECIAL**  
**Compétence Ordures Ménagères**  
**ComCom Le Grand Charolais**

Collecte des Ordures Ménagères

Tri & Traitement Ordures Ménagères



## Le Mot du Maire

2021 c'est ainsi achevée comme elle avait commencée, c'est-à-dire au gré des prudentes recommandations de distanciation sociale et de mise en place de gestes « barrière »...

Mais ce paysage sanitaire aura fondamentalement changé en 2 années de crise COVID-19 : l'humanité disposait déjà fin 2020 de moyens de lutte par des prises en charge plus ciblées pour les personnes hospitalisées, en attendant encore des traitements définitivement efficaces.

Elle dispose désormais avec la vaccination, d'un outil de prévention pour espérer pouvoir définitivement ranger l'affection pulmonaire à coronavirus aux rangs des maladies bénignes

Après nous être résigné au confinement, puis à l'usage constant des gestes « barrière », nous avons collectivement réalisé une prouesse : celle de d'une double vaccination de près de 52 millions de personnes, soit 90% de la population française majeure de plus de 18 ans, en moins de 9 mois alors que la campagne pour une 3<sup>ème</sup> injection de rappel a déjà concerné plus de 74 millions des mêmes, soit déjà plus de 40% et ce, en moins de 3 mois.

Certains élus des intercommunalités ont grandement contribué à l'organisation de la campagne de vaccination et cela s'est traduit aussi pour notre commune de Lugny-les-Charolles qui a bénéficié à proximité, d'une centre de vaccination efficace au CAT de Paray-le-Monial que la municipalité parodienne a mis en place en tout début d'année 2021 et qu'elle gère depuis avec l'Agence Régionale de Santé. Les mêmes louanges doivent aller à celles de Digoïn, La Clayette, Gueugnon et Bourbon-Lancy dans notre région proche qui sont arrivés en seconde ligne du dispositif pour le densifier ou l'alléger au fil du temps. Il ne sera jamais inutile de remercier une fois de plus tous les personnels de santé pour leur disponibilité et leur organisation efficace qui n'a jamais failli et reste encore mobilisée pour les prochains mois.

La vaccination reste clé pour réduire les impacts d'une maladie sur une population et maintenir ainsi le système de santé et les hommes et femmes qui le tiennent à bout de bras, capable d'encaisser la logistique du traitement de ceux parmi ladite population, qui sont malheureusement conduits à développer les formes graves nécessitant hospitalisation et/ou réanimation, et d'autant plus particulièrement pour des variants qui se répandent plus rapidement au sein d'une population protégée par elle et qui développe de moins en moins de symptômes visibles puisque le vaccin les préserve de développer ladite maladie dans sa phase aiguë.

Formulons l'espoir que les données de vaccination accumulées depuis 12 mois permettront aux 10% de la population initialement opposés au principe de vaccination de réaliser progressivement qu'il n'y a qu'un risque mineur et marginal lié aux nouveaux vaccins (aussi rapidement que ces vaccins aient pu être développés, et compte tenu du recul de 12 mois sur des populations de plus de 3 milliards d'individus ayant chacun reçu entre 2 et 3 injections), et que s'est souvent parmi eux que l'on trouve plus de 70% des patients actuellement hospitalisés (mais issus d'une population de 5 millions de non vaccinés), ayant développé les formes graves de l'affection pulmonaire et que les 30% restants ne sont que ceux parmi les personnes vaccinés (mais parmi une population de 52 millions de gens vaccinés qui sont immunodéficients par la maladie, par l'âge ou par la baisse naturelle des anticorps avec le temps en l'absence de rappel vaccinal.

A Lugny-les-Charolles, les contaminations COVID-19 n'ont pas été absentes parmi la population mais les hospitalisations furent extrêmement rares et sans conséquences fatales fort heureusement. Le taux de vaccination de la population en Saône-et-Loire fut rapidement parmi les plus élevés des départements français et continue de l'être pour la rappel vaccinal automnal 2021.

Cela aura sans doute permis de passer dans de bonnes conditions les plus récentes vagues actuelles des variants DELTA et OMICRON.

Notre école a néanmoins dû appliquer l'ancien protocole sanitaire scolaire en fermant 2 fois une semaine en novembre et en déclenchant 1 fois le nouveau protocole en Décembre et 1 fois en Janvier le protocole réadapté...en demandant aux parents de (tenter de faire...) tester tous les enfants pour valider leur retour en classe après que pour chacun des 3 cas, un ou plusieurs enfants ait été positif au Covid...mais la sclérose du dispositif test ne l'a pas permis et a conduit à la journée de grève du 13 Janvier 2022...et à la révision et l'allègement d'un protocole sanitaire DELTA inadapté au variant OMICRON

Il revient en pareil cas au Maire **d'adresser le GRAND MERCI** qui revient d'une part aux personnels de l'Éducation Nationale, aux employés communaux scolaires et périscolaires et aux bénévoles de l'association de la cantine, pour la mise en place des organisations idoines pour s'ajuster à toutes ses petites crises logistiques successives, et d'autre part à tous les parents d'élèves qui, au sein du RPI, ont eu à subir également des désagréments d'organisation familiale de la même façon. De mon point de vue d'observation des choses, il m'est agréable de pouvoir constater que nous avons depuis 2 ans de crise sanitaire, formé un collectif communal soudé, compréhensif et patient, et que tous les soubresauts de la crise sanitaire n'ont jamais ni menacé ni ébranlé.

La rentrée scolaire 2021-2022 à Lugny-les-Charolles s'est effectuée pour la première fois depuis longtemps avec un enseignant de moins affecté au RPI de St-Julien-Lugny par l'Education Nationale, en phase avec des effectifs passés en 10 ans de 85 à 55. Ainsi après le départ en retraite de Madame **Marie-Claude VAIZAND** en Juillet 2021 et qui n'est pas remplacée, le site de Lugny ne fonctionne désormais plus qu'avec un seul poste d'enseignant pour gérer la totalité de niveaux de la classe maternelle de 3 à 6 ans. La classe du Cours Préparatoire est relocalisée sur le site de St-Julien où 2 enseignants sont encore affectés pour gérer tous les autres niveaux des Cours Élémentaire et Moyen. Madame **Nicole MELINE**, Directrice partage le poste unique d'enseignant à Lugny avec Madame **Aurélié BARIDON**, durant ses temps de décharge administrative de Direction du RPI. Elles sont secondées par un poste d'adjoint d'animation scolaire et périscolaire occupé également en partage entre Madame **Amandine BONIN**, employée communale de Lugny et Madame **Laurence AUGAGNEUR**, employée détachée de la commune de St-Julien. Madame **Jocelyne PALLOT** et Madame **Christine NEVERS** qui ne font pas partie des employés communaux de la Commune de Lugny depuis 2020 ont accepté depuis d'être sollicitées en tant que vacataires leur permettant de pouvoir intervenir très ponctuellement et épisodiquement auprès de la classe maternelle, si la logistique d'encadrement des enfants actuelle le requiert, notamment en raison des adaptations en continu des protocoles sanitaires de l'Education Nationale à la hauteur des différentes vagues Covid.

# Bulletin d'Informations Municipales – 2021 – Commune de Lugny-les-Charolles

Le Bulletin Municipal 2021 présente (très) en détail les enjeux pour la commune de Lugny-les-Charolles durant les prochaines années au sein de la compétence **Collecte et Traitement de Ordures Ménagères** que l'intercommunalité du Grand Charolais (CC LGC) exercent à sa place et à son niveau de collectivité. Une compétence remontée et rendue à la CC LGC par les communes, permet de l'exercer avec plus d'efficacité par elle, en regroupant une partie des revenus fiscaux communaux que les communes auraient elles-mêmes pu y consacrer au sein d'un budget commun, en y développant ainsi des mutualisations utiles et efficaces au bénéfice du service rendu auprès des citoyens.

Ces pages pourront sembler longues et fastidieuses à certains, mais ses compétences déléguées sont importantes, et même exercées au niveau intercommunal, elles influent beaucoup sur nos vies quotidiennes car elles ne sont que la déclinaison des enjeux globaux environnementaux internationaux appelés de leur vœux par les opinions publiques démocratiques mondiales et que l'Etat a souhaité par la loi confier aux intercommunalités pour mieux les exercer localement et en contrôler leur bonne déclinaison sur chacun des territoires intercommunaux. En outre dans la réalité du quotidien de chacun, une fois déclinées leurs conséquences, celles-ci peuvent parfois présenter des enjeux politiques et financiers importants pour les habitants de nos communes.

Les Conseils Municipaux doivent donc apprendre à les anticiper, les étudier, les préparer, mais aussi les expliquer aux habitants au fil du temps et des années.

Au-delà de cette première compétence, les bulletins Municipaux des prochaines années déclineront 4 autres compétences clés déléguées :

- **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)** : Rédaction par les 44 communes d'un document unique (appelé PADD pour Plan d'Aménagement et de Développement Durable) établissant un projet global de développement du territoire intercommunal avec des règles et des objectifs d'urbanisme communs, puis déclinés et adaptés spécifiquement dans chaque commune.
- **OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)** : Soutien de la rénovation énergétique de l'habitat via l'injection de subventions conjointes de la CC LGC et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) sur le territoire auprès des habitants volontaires, pour financer des projets ciblés de rénovation intérieure ou extérieure de bâtiments en définissant des objectifs locaux qui permettent de décliner ceux des politiques nationales en matière de logement et, de protection de l'environnement.
- **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** : Déclinaison sur le territoire intercommunale des objectifs des nations pris collectivement chaque année (lors des Conférences des Parties – COP-) pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la sobriété énergétique pour enrayer le phénomène de réchauffement climatique.
- **Assainissement Collectif et Non collectif** : Regroupement en 2026 par la CC LGC déjà compétente sur le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) individuel de la compétence assainissement collectif pour le traitement des eaux usées et l'évacuation séparées des eaux pluviales pour l'amélioration globale de la qualité des eaux de rivières.

D'ici la fin du mandat municipal en cours 2020-26, pour chacun de ses sujets, la **Municipalité pourrait proposer aux habitants des commissions spéciales publiques** ou le débat pourra s'organiser avec le Conseil Municipal pour la prise en compte des points de vue des habitants et des conseillers municipaux pour éclairer les décisions à prendre et expliquer celles qui seront prises au final sur ces sujets de compétence intercommunale structurant pour la vie communale.

**Notre Fête Campagnarde traditionnelle** qui a lieu depuis 1977 dans le Parc de Lugny-les-Charolles **est menacée** : au-delà de la mise en danger par la crise sanitaire et de la météo défavorable 1 fois sur 2 depuis les 10 dernières années, c'est de la baisse du bénévolat dont elle souffre de plus en plus.

Le Bureau de l'association ACF lance donc en 2022 la remobilisation générale ! La jeune équipe dirigeante fera sa part pour trouver des solutions d'organisation plus adaptée à la baisse constante des volontés de participation de la population, nous devons collectivement prendre son message d'alarme en compte afin de faire notre part...Sinon la Fête sera finie tôt ou tard...

En l'absence pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive d'une autorisation d'organisation de cérémonie de vœux en présentiel, permettez-moi au nom de chacun de membres de l'équipe municipale, de présenter à chacun de vous, habitant de la Commune, nos meilleurs vœux pour l'année 2022 avec une philosophie collective et partagée empreinte de respect de nos besoins de bien vivre ensemble et de l'accomplissement de nos attentes individuelles et diverses correspondant à chacune des résolutions ou des espérances que nous pourrions prendre ouvertement ou secrètement souhaiter...

Prenez soin de vous et de votre famille.

Le 25 Janvier 2022



Sommaire	
• 1 <sup>ère</sup> de Couverture	1
• Mot du Maire	2-3
• Conseil Municipal Elu 2020-26	4
• Commissions Communales/Elections	5 à 7
• RPI Lugny-St-Julien	8 à 9
• Exercice Budgétaire 2021	10
• Budget 2022 Cpte Principal	11
• Association Communale des Fêtes	12 à 13
• Les bénévoles s'essouffent, la fête tousse	14
• Les Amis du Moulin de Lugny	15
• Etat-Civil 2022 – Jeunes de Lugny	16 à 17
• Les anciennes élections présidentielles	18 à 19
• Amicale Scolaire des Rives d'Arconce	20
• Cantine Scolaire des Bords d'Arconce	21
• Mot de la Paroisse du Père B.VEAUX	22
• Dossier Compétence Déchets	23 à 36
• Collecte OM en Sac Poubelle	24
• Collecte Verre-Emballage en PAV	25
• Collecte Sélective en Déchetteries	26
• Traitement des OMs par le SMEVOM	27
• Analyse Coûts Compétence OM	28
• Nouvelle Grille Tarifaire REOM 2022	29
• Contenu Sac Poubelle MAL TRIE	30
• Les Points Apport Volontaires Lugny	31 à 32
• Methodologie Globale de Tri	32
• Enlever le Putrescible de sa Poubelle	33 à 34
• Memento Tri Commune de Lugny	35 à 36
• Repas des Aînés du CCAS 2021	37
• Club Culture et Loisirs	38
• Les Cherches de Feux du Charolais	39
• La Recherche de Feux de 1397	40 à 44
• Bilan Pandémie COVID-19 par Pays	45
• Bilan Vaccination par Classe d'âge	46
• Les Entreprises de Lugny	47 à 48
• Championnat Montgolfières 2021	49
• Salles Communales / Don du Sang	50
• Renseignements Pratiques	51
• 2 <sup>ème</sup> de Couverture – Coin Assos'	52



## Nouveau Conseil Municipal 2020-2026



Patrick  
BOUILLON

Maire

Né en 1963 à PARAY-LE-MONIAL (71)  
Résidant en Bas du Bourg à LUGNY-LES-CHAROLLES  
1, Route de La Clayette  
Ingénieur Physicien-Electronicien, cadre manager salarié en entreprise de 1988 à 2008  
Depuis 2008, Généalogiste, Propriétaire et Gérant de Chambres et Table d'Hôtes  
Domaine Le Pré de La Serve à LUGNY-LES-CHAROLLES  
Célibataire  
4<sup>ème</sup> Vice-Président de la CC Le Grand Charolais en charge de la Transformation Environnementale,  
des Mobilités, du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) et des Gens du Voyage.



Patrice  
DELORME

1<sup>er</sup> Adjoint

Né en 1972 à PARAY-LE-MONIAL (71)  
Résidant en Haut du Bourg à LUGNY-LES-CHAROLLES  
41, Route de Paray  
Agriculteur exploitant le Domaine Neuf à LUGNY-LES-CHAROLLES  
Marié à Stéphanie - 3 enfants : Quentin, Maxime et Clara

Née en 197... à MÂCON (71)  
Résidant au hameau des Boulays à LUGNY-LES-CHAROLLES  
129, Route des Boulays  
Commerçante Opticienne à CHAROLLES  
Mariée à Vincent - 2 enfants : Juliette et Lise

Karine  
DAUVERGNE

Conseillère  
Municipale



Christophe  
GRIFFON

2<sup>ème</sup> Adjoint

Né en 1970 à PARAY-LE-MONIAL (71)  
Résidant en Haut d'Orcilly à LUGNY-LES-CHAROLLES  
37, Route du Haut d'Orcilly  
Employé Menuisier à VITRY-EN-CHAROLLAIS  
Marié à Nadine - 3 enfants : Mélanie, Corentin et Clément

Née en 196... à CLICHY-LA-GARENNE (92)  
Résidant au hameau de Roussy à LUGNY-LES-CHAROLLES  
84, Route de Roussy  
Gérante Exploitante Agricole en GAEC  
Mariée à Serge

Annie  
LE MOIGNE

Conseillère  
Municipale



Guillaume  
VACHON

3<sup>ème</sup> Adjoint

Né en 1971 à SAINT-PIERRE (69)  
Résidant au hameau des Brulés à LUGNY-LES-CHAROLLES  
109, Route des Bois  
Technicien Territorial en Assainissement à PARAY-LE-MONIAL  
Séparé - 2 enfants : Pauline et Antoine

Née en 196... à CHÂTELLERAULT (86)  
Résidant en Haut d'Orcilly à LUGNY-LES-CHAROLLES  
38, Route du Haut d'Orcilly  
Employée Polyvalente  
Mariée à Philippe - 3 Enfants : Julien, Jérôme et Manon

Céline  
DELOBEL

Conseillère  
Municipale



Fabrice  
PERRIER

Conseiller  
Municipal  
Délégué

Né en 1981 à PARAY-LE-MONIAL (71)  
Résidant au hameau de Buisson de la Vigne à LUGNY-LES-CHAROLLES  
2, Route du Buisson de la Vigne  
Agent de Maîtrise chef d'Atelier à PARAY-LE-MONIAL  
Marié - 3 enfants : Noémie, Emilien et Firmin

Née en 197... à ROANNE (42)  
Résidant au Hameau de Bizy à LUGNY-LES-CHAROLLES  
8, Route de Bizy  
Employée en Entreprise à VOLESVRES  
Mariée à Eric - 2 Enfants : Alexandre et Ophélie

Stéphanie  
PERRIER

Conseillère  
Municipale



Rémi  
ROCHAY

Conseiller  
Municipal  
Délégué

Né en 1979 à MÂCON (71)  
Résidant au hameau du Vernay à LUGNY-LES-CHAROLLES  
17, Route des Chassignots  
Employé d'Entreprise en Espaces Verts à PARAY-LE-MONIAL  
Vit avec Marie-Laure - 2 enfants : Jonas et Charlie

Née en 197... à POISSON (71)  
Résidant au Hameau des Brulés à LUGNY-LES-CHAROLLES  
77, Route des Bois  
Employée de La Poste à PARAY-LE-MONIAL  
Mariée à Patrick - 3 Enfants : Mathieu, Antoine et Benjamin

Bernadette  
LAMURE

Conseillère  
Municipale





## Election Présidentielle 2022

L'Election Présidentielle de 2022 aura lieu les Dimanches :

- 10 Avril 2022 pour le 1<sup>er</sup> tour
- 24 avril 2022 pour le 2<sup>ème</sup> tour

Les inscriptions sur la liste électorale pour l'Election Présidentielle sont possibles jusqu'au 04 Mars 2022

## Elections Législatives 2022

Les diverses Elections Législatives de 2022 auront lieu les Dimanches :

- 12 Juin 2022 pour le 1<sup>er</sup> tour
- 19 Juin 2022 pour le 2<sup>ème</sup> tour

Les inscriptions sur la liste électorale pour les Elections Législative sont possibles jusqu'au 06 Mai 2022

## Inscriptions Listes Electorales – Procurations – Cartes d'Electeur

Le 1<sup>er</sup> Janvier 2022 marque le début de la gestion centralisée des procurations au sein du Répertoire Electoral Unique (REU) déployé depuis 2019 en France dont la gestion centralisée par l'INSEE permet l'élimination des doublons d'inscriptions sur listes électorales. Les procurations par internet sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/> sont reprises automatiquement dans les logiciels de gestion électorale des mairies.

Par ailleurs désormais les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi avant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin des différentes élections.

Enfin de nouvelles cartes d'Electeur seront imprimées et distribuées, incluant un nouveau Numéro National d'Electeur (NNE) unique, remplaçant l'Identifiant National d'Electeur (INE) de 2019 après 1<sup>ère</sup> refonte de la liste électorale nationale 2022

## Composition Commissions Communales Thématiques 2020-2026

COMMISSIONS	NUMEROS		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Nombre
	NOM		FABIANA	TRISTANA	FAVIOLA	STELLA	AGATHA	SOPHIA	ROSANA	JESSICA	ELECTRA	PATRICIA	URSULA	
	SUJETS		FINANCE IMPÔTS	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	VOIRIE ADDUCTION D'EAU	SECURITE INCENDIE	AGRICULTURE ANIMAUX	SOCIAL CULTURE	OMTRI SELECTIF ENVIRONNEMEN T	JEUNESSE SCOLARITE	ELECTIONS POPULATION COMMUNICATIO N	PATRIMOINE FUNERAIRE	URBANISME ASSAINISSEMEN T	
NOM	Prenom	Nombre	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
BOUILLON	Patrick	Maire	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	11
DELORME	Patrice	1er Adj	X	R	X	X	X						X	6
GRIFFON	Christophe	2iè Adj	X		R	X			X		X	X		6
VACHON	Guillaume	3iè Adj		X		X			X		X	X	R	6
PERRIER	Fabrice			X		R	X			X		X	X	6
ROCHAY	Rémi			X	X	X	R	X		X				6
DAUVERGNE	Karine		X	X				R	X	X				5
DELOBEL	Celine							X	R	X		X	X	5
LAMURE	Bernadette						X		X	R	X		X	5
LE MOIGNE	Annie		X		X		X	X			R			5
PERRIER	Stéphanie		X		X			X			X	R		5

**X**

Membre

**P**

Président

**R**

Rapporteur

**D**

Délégué



## Rôle des Commissions Communales Thématiques

### Commission TRISTANA : Travaux et Eclairage Public - Rapporteur : Patrice DELORME

ELECTRICITE et APPROVISIONNEMENTS	TRAVAUX ET APPEL D'OFFRES	INTERVENTIONS D'URGENCES
Représentants Syndicat Intercommunal d'Electricité (SYDESL)	Représentants Commission Travaux	Intervention urgence dégâts Orages
Suivi des Consommations Compteurs ENEDIS	Représentants Commission Appels d'Offres	Intervention Déblaiements Neige
Suivi des Consommations Combustibles	Suivi employé technique hebdomadaire	
Suivi des Consommations Carburants	Entretien Véhicule Communal	

### Commission ROSANA : Ordures Ménagères, Tri Sélectif et Environnement - Rapporteuse : Céline DELOBEL

OM ET TRI SELECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	PROTECTION ENVIRONNEMENT
Gestion, Entretien et Organisation des points de regroupement des Ordures Ménagères du Village	Gestion des rapports d'Audit SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la ComCom Le Grand Charolais	Mesures et action de Défense de l'Environnement et d'Education des Jeunes au respect de l'environnement
Gestion, Entretien et Organisation des Plateformes de Tri Sélectif du Village	Responsabilité de la Liste de l'état des dispositifs d'Assainissement non collectif de la Commune pour chaque foyer de la Commune	Contact Problèmes Dépôts Sauvages
Point de Contact Communal avec les Services Environnement et OM de la Communauté de Communes LGC	Point de Contact Communal avec les Services SPANC de la Communauté de Communes LGC	Contact Nuisance visuelle ou Sonores
Liste Composition des Foyers de la Commune pour fixer le montant des Redevance d'Ordures Ménagère		

### Commission URSULA : Urbanisme et Assainissement Collectif - Rapporteur : Guillaume VACHON

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET SPANC	LIAISON COMCOM LE GRAND CHAROLAIS	URBANISME ET LIAISON PETR PAYS CHAROLAIS
Schéma Directeur Assainissement (SDA) Zonage d'Assainissement (ZA)	Coordination avec CC LGC Conseil Intercommunautaire	Réception et Instruction Communale des Documents d'Urbanisme et Transmission
Suivi et Contact BE SECUNDO SDA et ZA	Coordination avec CC LGC au sein du PLU-i	Taxe locale Communale d'Urbanisme
Visite Trimestrielle DDT Station Orcilly	Coordination avec CC LGC au sein du SPANC	Interface PETR Projet inscription UNESCO
Montage Dossier Subvention AELB et CD71	Coordination avec CC LGC au sein de l'OPAH	

### Commission JESSICA : Jeunesse, Ecole et Scolarité - Rapporteuse : Bernadette LAMURE

ECOLE ET TRANSPORT SCOLAIRE	CANTINE ET PERISCOLAIRE MIDI	PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR
Représentants Commission Scolaire RPI (Titulaires et Suppléants) extramunicipale avec la Commune de St-Julien-de-Civry	Suivi et Contact Association CASBA Cantine	Planning Employés Vacataires Périscolaires
Suivi et Contact RPI avec Enseignants et Parents Certificats de Scolarité Conseils d'Ecole Trimestriels	Suivi et Contact Employés Vacataires Service Cantine périscolaires et Hygiène des Locaux	Règlement Intérieur Garderie
Suivi et Contact Transporteur Scolaire et Conseil Régional B-FC	Suivi et Contact Association Amicale Scolaire Parents d'Elèves	Facturation Frais de Garderie aux Parents utilisateurs des services
Suivi et Commande Fournitures Matériel Entretien Bâtiments Scolaire et Municipaux	Suivi et Contact Coopérative Scolaire Enseignants RPI	Contact avec Employée Titulaire du Ménage des locaux communaux

### Commission AGATHA : Agriculture et Animaux, Rivières, Bétaux - Rapporteur : Rémi ROCHAY

ANIMAUX DOMESTIQUES – CHASSE - NUISIBLES	ESPACES VERTS et RIVIERE	ANIMAUX DE FERME
Gestion des Chiens et Chats trouvés	Suivi et Contact Entretien Espaces Verts	Suivi et Contact Exploitants Agricoles Commune
Représentants de la Commune au Syndicat de Communes de Fourrière à Gueugnon	Contact Problématiques Usage Pesticides	Gestion Problèmes Animaux élevage en déambulation/divagation
Contact avec Sociétés de Chasse	Devis Contrat ESAT annuel	
Gestion des Nuisibles (Ragondins, Pigeons...)	Représentants de la Commune au Syndicat de Commune de Gestion de Rivière Arconce	



# Bulletin d'Informations Municipales – 2021 – Commune de Lugny-les-Charolles

Commission SOPHIA : Social ,Culture, Personnes âgées, Jeunes, Emploi - Rapporteuse : Karine DAUVERGNE

AFFAIRES SOCIALES	CULTURE ET PERSONNES AGEES	JEUNESSE ET EMPLOI
Bons Alimentaires d'Urgence	Suivi et Contact Bureau Asso Culture et Loisirs	Contact Mission Locale Charolais
Dossiers Aide Sociale	Organisation Repas des Anciens	Suivi et Contact Local Jeunes
Dossiers Obligation Alimentaire	Colis Noel Personnes (très) âgées ou hospitalisées	Suivi et Entretien Agoraspace et Espaces Jeux
Interventions sociales d'urgence		Contact Jeunes Décrocheurs Scolaires et Chômeurs

Commission FAVIOLA : Voirie, Fauchages, Elagages, Adduction d'Eau - Rapporteur : Christophe GRIFFON

VOIRIE ET FOSSES	FAUCHAGE ET ELAGAGE	CONSOMMATION ET ADDUCTION D'EAU
Liste de Travaux Annuels de Voirie	Entretien Circuit Ballade Verte	Suivi Consommation Eau
Liste de Travaux Assainissement Voirie / Fossés	Suivi et Contact Habitants Elagages	Planification Aménagement d'Adduction Eau
Mise en place Signalisations Horizontale et Verticale	Programmation Travaux et Contact Entreprises	Programmation Travaux et Contact Entreprises
Programmation Travaux Voirie et Contact Entreprises		
Intervention urgence dégâts Accidents		

Commission ELECTRA : Elections Population et Communication - Rapporteuse : Annie LE MOIGNE

HABITANTS ET ELECTEURS	COMMUNICATION ET ASSOCIATIONS	BULLETIN MUNICIPAL ET SITE INTERNET
Suivi et Mise à jour Liste des Habitants	Communications auprès de la Population	Mise à Jour Site Internet Commune
Suivi et Mise à Jour des Listes d'Electeurs	Organisation Animations Municipales Communales	
Organisation Recensements Population	Suivi et Contact Bureaux Associations	
Liens avec INSEE	Accueil Nouveaux Habitants	
Organisation Scrutins et Bureaux de Votes	Distribution Informations Nouveaux Habitants	Édition et Publication Bulletin Municipal

Commission STELLA : Sécurité, Incendie, Assurances- Rapporteur : Fabrice PERRIER

INCENDIE ET ASSURANCES	SECURITE USAGERS ET PERSONNELS	DEFENSE NATIONALE ET SDIS
Audit Annuel Extincteurs Bâtiments	Analyse des Dangers de Circulation	Représentants Défense Nationale
Accès aux Réserves d'Incendie	Audit Sécurité PN SNCF	Déclinaison Défense Incendie Départementale
Commissions de Sécurité Départementale	Suivi état entretien et d'utilisation défibrillateur	Lien et Contact Pompiers (SDIS)
Représentants Commission DECI (Défense Contre Incendie)	Revue Contrats d'Assurance	
Contrôle des Débits et pression Bouche Incendie	Déclaration des Sinistres Communaux	

Commission PATRICIA : Cimetières, Patrimoine, Etat-Civil, Généalogie - Rapporteuse : Stéphanie PERRIER

CIMETIERES ET FUNERAIRE	EGLISE, CLOCHES, CALVAIRES, MOULIN, LAVOIRS ET MURETS	ETAT-CIVIL ET GENEALOGIE
Entretien et Tenue des Cimetières	Entretien et tenue de l'Eglise et Cloches	Etat et Tenue des Registres d'Etat-Civil et des Registres Communaux de Délibération
Campagnes de Relevage Sépultures	Suivi et Contact Bureau Asso Les Amis du Moulin Lugny	Contact avec Relieurs
Règlement Intérieur des Cimetières	Suivi et Entretiens Lavoirs, Calvaires et Murs Pierre Sèches	Contact avec Archives Départementales Cade réglementaire d'Archivage Communal
Tarif des Concessions Funéraires		Contact avec Généalogistes amateurs ou successoraux
Processus d'enregistrement de concessions funéraires		

Commission FABIANA : Finances, Budgets, Impôts, Marchés - Rapporteur : Patrick BOUILLON

FINANCES Et BUDGETS	IMPÔTS ET ATTRIBUTION COMPENSATION	PROJETS, APPELS D'OFFRE ET MARCHES
Préparation Budgétaire Annuelle	Représentants Commission des Impôts Directs	Etude Projets Communaux
Exécution Budgétaire Quotidienne	Projet et Vote des Taux Communaux	Dossiers Demande Subventions sur Projets
Lien Financier Dématérialisé avec DGFIP et Trésorerie Lien Ministère de l'Economie et des Finances	Lien Financier avec CC LGC et CLECT	Représentants Commission Appel d'Offre
Lien Dématérialisé Contrôle de Légalité Lien Ministère de l'Intérieur	Pacte Fiscal Intercommunal – Vote Taux Intercommunaux	Surveillance / Liens Exécution Marché



## La Vie du R.P.I. de Lugny-St-Julien (Nicole MELINE)

Suite à une fermeture de classe, l'école de Lugny-lès-Charolles est désormais une école maternelle à classe unique depuis la rentrée scolaire 2021.

Vingt-trois enfants sont inscrit :

- 3 en Toute Petite Section (TPS) entre 2 et 3 ans
- 8 en Petite Section (PS) entre 3 et 4 ans
- 6 en Moyenne Section (MS) entre 4 et 5 ans
- 6 en Grande Section (GS) entre 5 et 6 ans.

Mesdames **Nicole MÉLINE** et **Aurélie BARRIDON** se partagent l'encadrement de la classe maternelle selon les jours. Elles bénéficient de l'assistance précieuse de Mesdames **Amandine BONIN** et **Laurence AUGAGNEUR**, Adjointes Techniques Spécialisées en Ecole Maternelle (ATSEM) mis à disposition par les communes pour le temps scolaire et pour les temps périscolaires de garderie Matin, Midi et Soir.

Les élèves de CP ont donc rejoint cette année le site de **Saint-Julien-de-Civry**, où l'école compte deux classes :

- 20 en CP-CE1 avec Mme **Carole CHEVALIER-DANJOUX**
- 12 en CE2-CM1-CM2 avec M. **Didier MÉLINE**.

Au total, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des bords d'Arconce de Lugny–St-Julien compte **55 élèves** provenant de Saint-Julien-de-Civry, Lugny-lès-Charolles dont un tiers d'enfants scolarisé en provenance de villages alentours ne disposant pas d'école.

La direction administrative des deux écoles et sites au sein du RPI Lugny-St-Julien est assurée par la Directrice Nicole Méline.



Classe Maternelle – par Alain LEBAS – JSL – Septembre 2021



## Bulletin d'Informations Municipales – 2021 – Commune de Lugny-les-Charolles

### Quels évènements marquants en 2022 au sein du RPI de Lugny-St-Julien ?

La fin de l'année scolaire 2020/2021 a été marquée par le départ en retraite de **Marie-Claude VAIZAND**, après 33 années dans la classe maternelle. L'émotion était au rendez-vous de son dernier jour d'école, qui s'est terminé par un temps festif organisé par l'Amicale des parents d'élèves, auquel participaient enfants, parents, anciens collègues, anciens maires ... L'occasion de récapituler toute une carrière au service des enfants de Lugny !

C'était aussi le départ définitif de **Christine NEVERS**, complice de toujours de Marie-Claude, qui, après sa retraite d'ATSEM il y a quelques années, était restée un visage familier de la vie du RPI car elle était toujours en charge d'une partie des garderies périscolaires .

Ainsi, ces deux piliers de l'école, connues et aimées de tous, sont parties en même temps.

Merci à elles pour toutes ces années auprès des petits Lugnysois !

C'était également le départ pour **Jocelyne PALLOT**, après quelques sympathiques années données à l'encadrement des enfants sur les temps de garderie et cantine.

Nota Bene : Grâce à leur statut de vacataire communal autorisé, Christine et Jocelyne pourront néanmoins intervenir ponctuellement pour quelques heures pour palier à un problème d'organisation de l'école de Lugny



par Laurence RIVAT – JSL – Juillet 2021



par Alain LEBAS – La Renaissance – Juillet 2021

La Covid-19 étant restée en arrière-plan pendant toute l'année 2021, plusieurs sorties prévues, dont les traditionnels regroupements entre les deux écoles du RPI, n'ont pas pu avoir lieu.

Au mois de juin, la diminution des restrictions sanitaires a permis le retour à une certaine normalité bénéfique aux enfants, et plusieurs sorties financées par l'Amicale des parents d'élèves ont pu se faire.

- Une sortie au **parc animalier « Le Pal »** a été organisée, dans le cadre d'une journée réservée aux scolaires pour aller à la découverte des animaux.
- Les enfants ont également passé une demi-journée à « **Jump in Charolles** », occasion de découvrir la vie des chevaux et de voir le monde du haut d'un poney ! Au-delà du plaisir d'un petit tour à dos de poney, les plus téméraires ont même pu s'initier à de petits exercices d'équilibre.
- Enfin, une séance au **cinéma de Charolles** qui avait dû être déprogrammée plus tôt dans l'année a pu être mise en place.
- À la rentrée 2021, une professeure de l'école de musique de la Communauté de Communes Le Grand Charolais est venue à l'école pour présenter une séance d'initiation musicale : moment très apprécié des enfants !
- En octobre, les trois classes du RPI ont assisté en avant-première à un spectacle sous chapiteau à Saint-Julien-de-Civry dans le cadre du festival « Sème Ton Cirque ».

Après cette embellie de début d'année scolaire, la situation sanitaire s'est rappelée à nous : Fermetures de classe ponctuelles en décembre, abandon de la séance cinéma programmée et impossibilité d'organiser une fête de Noël en ont été des conséquences.

Les adultes ont cependant fait leur possible pour que la vie scolaire de nos jeunes élèves reste la plus normale possible. Le Père Noël est ainsi venu jusqu'à Lugny, porteur de cadeaux qui ont ravi les enfants.

Merci à l'Amicale des parents d'élèves pour son soutien et son implication dans la vie de l'école.

Si vous souhaitez suivre la vie de l'école, vous pouvez de temps à autre regarder le site internet du RPI en suivant ce lien : <http://rpi-des-bords-darconce.ec.ac-dijon.fr/>

Ou bien « flashez » le QR Code ci-contre avec votre téléphone





EXERCICE BUDGETAIRE 2021 (Commission Fabiana)

Pourcentage Par Chapitre budgétaire	Total Par Chapitre budgétaire	Numéro Chapitre Budgétaire	Intulé Chapitre Budgétaire
36%	72 402,33 €	11	CHARGES GENERALES
29%	59 617,42 €	12	CHARGES PERSONNELS (4 titulaires - 3 CDD)
12%	24 889,00 €	14	PRELEVEMENT ETAT PEREQUATION NATIONALE
16%	33 436,50 €	65	INDEMNITES ELUS (Maire - 3 Adjointes) SUBVENTIONS ASSOCIATIONS APPORT COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT
0,0%	- €	66	PAIEMENT INTERETS DETTE
0,0%	- €	Divers	AUTRES DEPENSES DIVERSES

EXERCICE BUDGETAIRE	EXERCICE BUDGETAIRE
2021	2020
72 402,33 €	63 192,77 €
59 617,42 €	71 691,79 €
24 889,00 €	24 893,00 €
27 870,50 €	19 246,94 €
5 566,00 €	5 650,00 €
12 500,00 €	- €
- €	228,00 €
- €	- €

FONCTIONNEMENT			DEPENSES COMMUNALES
2%	3 575,18 €	70	REVENUS COMMUNAUX
67%	134 480,25 €	73	FISCALITE COMMUNALE FONCIERE REVERSEMENT FISCALITE INTERCOMMUNALE REVERSEMENT FISCALITE DEPARTEMENTALE REVERSEMENT FISCALITE ETAT TAXE HABITATION
30%	61 055,71 €	74	DOTATION ETAT DOTATION REGION B-FC DOTATION DEPARTEMENT DE S&L (71) PARTICIPATION COMCOM LE GRAND CHAROLAIS REVERSEMENT ETAT TVA PAYEE REVERSEMENT ETAT EXONERATIONS
0,4%	871,73 €	75	LOCATIONS COMMUNALES
0,8%	1 551,82 €	Divers	AUTRES RECETTES DIVERSES

2021	2020
3 575,18 €	6 572,74 €
31 502,00 €	30 899,00 €
79 457,00 €	79 457,00 €
13 596,25 €	11 231,14 €
9 925,00 €	9 925,00 €
41 680,09 €	42 032,13 €
6 898,62 €	6 924,48 €
3 515,00 €	3 484,00 €
- €	140,00 €
3 100,00 €	601,00 €
5 862,00 €	8 049,00 €
871,73 €	762,07 €
1 551,82 €	446,00 €

FONCTIONNEMENT	RECETTES COMMUNALES
	201 534,69 €

200 523,56 €
--------------

FONCTIONNEMENT	RESULTAT : DEFICIT
	- 1 310,56 €

15 621,06 €
-------------

Pourcentage Par Chapitre budgétaire	Total Par Chapitre budgétaire	Numéro Chapitre Budgétaire	Intulé Chapitre Budgétaire
88,3%	5 428,80 €	20	FRAIS D'ETUDES PROJETS LICENCES LOGICIELS DE MAIRIE
11,7%	717,24 €	21	PROJET DENOMINATION/NUMEROTATION ROUTES ACHATS MATERIELS ECOLE ACHATS MATERIELS COMMUNAL
0,0%	- €	16	REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE
0,0%	- €	Divers	AUTRES DEPENSES DIVERSES

EXERCICE BUDGETAIRE	EXERCICE BUDGETAIRE
2021	2020
- €	190,80 €
5 428,80 €	
- €	4 952,60 €
717,24 €	
- €	60 000,00 €
- €	- €

INVESTISSEMENT	DEPENSES COMMUNALES
	6 146,04 €

65 143,40 €
-------------

24%	9 888,00 €	10222	REVERSEMENT ETAT TVA PAYEE
76%	30 718,20 €	1068	AFFECTATION RESULTATS 2020
0%	- €	13	SUBVENTIONS ETAT SUBVENTIONS REGION B-FC SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL 71 SUBVENTIONS COMCOM LE GRAND CHAROLAIS SUBVENTION RESERVE PARLEMENTAIRE AUTRES SUBVENTIONS DIVERSES
0,0%	- €	20	PRÊT BANCAIRE PROJETS LONG TERME PRÊT BANCAIRE RELAIS COURT TERME
0,0%	- €	Divers	AUTRES RECETTES DIVERSES

9 888,00 €	4 854,00 €
30 718,20 €	4 315,13 €
- €	- €
- €	- €
- €	5 000,00 €
- €	- €
- €	- €
- €	- €
- €	- €
- €	- €
- €	- €

INVESTISSEMENT	RECETTES COMMUNALES
	40 606,20 €

14 169,13 €
-------------

INVESTISSEMENT	RESULTAT : EXCEDENT
	34 460,16 €

- 50 974,27 €
---------------

# Bulletin d'Informations Municipales – 2021 – Commune de Lugny-les-Charolles

## BUDGET 2022 – Compte Principal COMMUNE (Commission Fabiana)

Le budget primitif 2022 du Compte Principal Commune sera voté par le Conseil Municipal le Vendredi 121 Février 2022 juste après les votes de clôture officielle du compte de gestion 2021 de la trésorerie de Charolles et du compte administratif 2021 de la Municipalité qui doivent bien évidemment concorder.

Le budget primitif 2022 est équilibré à 250 000 € en FONCTIONNEMENT et 35 000 € en INVESTISSEMENT.

Pourcentage Par Chapitre budgétaire	Total Par Chapitre budgétaire	Numéro Chapitre Budgétaire	Intitulé Chapitre Budgétaire	BUDGET PRIMITIF	
				2022	2021
37%	91 550,00 €	11	CHARGES GENERALES	91 550,00 €	84 000,00 €
26%	65 000,00 €	12	CHARGES PERSONNELS (4 titulaires - 3 CDD)	65 000,00 €	67 000,00 €
10%	25 000,00 €	14	PRELEVEMENT ETAT PEREQUATION NATIONALE	25 000,00 €	25 000,00 €
15%	37 000,00 €	65	INDEMNITES ELUS (Maire - 3 Adjoints)	30 000,00 €	31 350,00 €
			SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	7 000,00 €	7 000,00 €
			APPORT COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT	- €	13 000,00 €
0,4%	1 000,00 €	66	PAIEMENT INTERETS DETTE	1 000,00 €	1 000,00 €
0,9%	2 139,44 €	Divers	AUTRES DEPENSES DIVERSES	2 139,44 €	1 650,00 €
0,5%	1 310,56 €	001	REPORT DEFICIT FONCTIONNEMENT N-1	1 310,56 €	- €
10,8%	27 000,00 €	Divers	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	27 000,00 €	5 000,00 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>DEPENSES COMMUNALES</b>	<b>250 000,00 €</b>	<b>235 000,00 €</b>
2%	4 100,00 €	70	REVENUS COMMUNAUX	4 100,00 €	4 700,00 €
50%	126 000,00 €	73	FISCALITE COMMUNALE FONCIERE	30 075,00 €	30 075,00 €
			REVERSEMENT FISCALITE INTERCOMMUNALE	77 000,00 €	74 000,00 €
			REVERSEMENT FISCALITE DEPARTEMENTALE	9 000,00 €	5 000,00 €
			REVERSEMENT FISCALITE ETAT TAXE HABITATION	9 925,00 €	9 925,00 €
20%	51 000,00 €	74	DOTATION ETAT	37 000,00 €	27 300,00 €
			DOTATION REGION B-FC	6 000,00 €	3 500,00 €
			DOTATION DEPARTEMENT DE S&L (71)	3 000,00 €	1 500,00 €
			PARTICIPATION COMCOM LE GRAND CHAROLAIS	- €	- €
			REVERSEMENT ETAT TVA PAYEE	- €	700,00 €
			REVERSEMENT ETAT EXONERATIONS	5 000,00 €	4 500,00 €
0,3%	800,00 €	75	LOCATIONS COMMUNALES	800,00 €	700,00 €
0,1%	295,67 €	Divers	AUTRES RECETTES DIVERSES	295,67 €	3 985,11 €
27,1%	67 804,33 €	Divers	REPORT D'EXCEDENT DE CLÔTURE ANNEE N-1	67 804,33 €	69 114,89 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>RECETTES COMMUNALES</b>	<b>250 000,00 €</b>	<b>235 000,00 €</b>
28,6%	10 000,00 €	20	FRAIS D'ETUDES PROJETS	5 000,00 €	-
			LICENCES LOGICIELS DE MAIRIE	5 000,00 €	11 000,00 €
28,6%	10 000,00 €	21	FINANCEMENT DE PROJETS	10 000,00 €	18 710,60 €
0,0%	- €	16	REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE	- €	- €
42,9%	15 000,00 €	13	REMBOURSEMENT AVANCES SUBVENTIONS	15 000,00 €	- €
0,0%	- €	Divers	AUTRES DEPENSES DIVERSES	- €	- €
0,0%	- €	Divers	REPORT DE DEFICIT DE CLÔTURE ANNEE N-1	- €	25 289,40 €
<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>DEPENSES COMMUNALES</b>	<b>35 000,00 €</b>	<b>55 000,00 €</b>
2%	716,97 €	10222	REVERSEMENT ETAT TVA PAYEE	716,97 €	9 000,00 €
0%	- €	1068	AFFECTATION RESULTATS 2020	- €	30 718,20 €
0%	-	13	SUBVENTIONS ETAT	- €	5 000,00 €
			SUBVENTIONS REGION B-FC	- €	- €
			SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL 71	- €	- €
			SUBVENTIONS COMCOM LE GRAND CHAROLAIS	- €	5 281,80 €
			SUBVENTION RESERVE PARLEMENTAIRE	- €	- €
			AUTRES SUBVENTIONS DIVERSES	- €	- €
0,0%	- €	20	PRÊT BANCAIRE PROJETS LONG TERME	- €	800,00 €
0,0%	- €	Divers	PRÊT BANCAIRE RELAIS COURT TERME	- €	800,00 €
77,1%	27 000,00 €	Divers	AUTRES RECETTES DIVERSES	- €	- €
20,8%	7 283,03 €	Divers	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	27 000,00 €	5 000,00 €
			REPORT D'EXCEDENT DE CLÔTURE ANNEE N-1	7 283,03 €	- €
<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>RECETTES COMMUNALES</b>	<b>35 000,00 €</b>	<b>56 600,00 €</b>



L'Association Communale des Fêtes (ACF) a commencé l'année avec la mise en place de son bureau pour l'année 2021.

Ont ainsi été élu ou réélu :

- Président : Anthony LAUFÉRON
- Vice-président : Quentin DELORME
- Trésorier : Frédéric MORIN
- Vice trésorier : Bastien THEREAU
- Secrétaire : Guillaume VACHON
- Vice-secrétaire : Angélique SEURRE



L'année 2021 commence comme 2020 s'est terminé : la crise sanitaire va encore nous impacter durant toute cette année 2021 car elle n'est malheureusement pas encore terminée à l'heure actuelle,

Nous avons donc décidé d'organiser deux ventes de plats à emporter pour faire vivre le village,

Le dimanche 21 mars 2021 nous organisons notre première **vente de repas à emporter**.

Nous avons vendu 80 repas ce qui constitue une très bonne réussite pour une première.

A cette occasion, une petite buvette fut également mise en place afin de vendre quelques bouteilles et partager le verre de l'amitié.

La deuxième vente de plats à emporter fut le dimanche 25 avril 2021 où nous avons également pu vendre 80 repas pour cette deuxième édition ce qui fut encore une très bonne réussite,

Malgré la crise sanitaire encore présente nous avons néanmoins décidé d'organiser le « **Dimanche à la campagne** » dans le respect des gestes barrières utiles et habituels. Nous nous sommes retrouvés le dimanche 20 juin 2021 dans le bas du parc du château.

Malgré la crise actuelle et le temps qui ne fut pas en notre faveur tout le monde a été content de se retrouver le temps d'une demi-journée pour déguster notre fameux jambon à la broche.

La journée s'est terminée entre jeux de cartes et petite balade entre deux averses.

Le week-end du 18 et 19 septembre 2021 nous organisons enfin la **fête campagnarde** avec le respect des gestes barrières avec mis en place du « pass sanitaire » obligatoire à l'entrée,

Le temps fut malheureusement aussi très instable durant tout le week-end...

Mais nous avons eu quelques ventes de repas tout de même et la buvette a très bien marché durant les deux jours du week-end; ce qui nous a permis de faire un petit bénéfice.

Le samedi 6 novembre 2021 nous avons décidé d'organiser le repas de remerciement à partir du samedi midi pour que tout le monde puisse en profiter. Nous étions 60 présents pour se retrouver autour d'un très bon repas servi et préparé par le restaurant « L'Escale » de Digoin.

Tout le monde fut très content de sa journée, journée qui s'est terminée tard dans la nuit,

Le bureau du comité tiens à remercier tout les bénévoles pour leur implication durant nos manifestations et espère encore vous voir nombreux durant les prochaines années

Pour l'heure, de manière prudente, l'ACF n'a programmé que 2 dates de manifestations pour l'année 2022, si bien entendu les conditions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 nous le permettent :

- Soirée Tartiflette : Samedi 12 Février 2022
- Dimanche à la Campagne : Dimanche 26 Juin 2022
- Fête Campagnarde : Samedi 17 et Dimanche 18 Septembre 2022





Bulletin d'Informations Municipales – 2021 – Commune de Lugny-les-Charolles



La zone de la fête Dimanche Matin... – ACF - Septembre 2021

La zone de la fête Lundi Soir... – ACF - Septembre 2021





## Bulletin d'Informations Municipales – 2021 – Commune de Lugny-les-Charolles

### Les Bénévoles s'essoufflent...La Fête tousse. (P BOUILLON/A LAUFERON)

La « Fête Campagnarde » de Lugny-les-Charolles est organisée depuis 1977 dans le Parc du Château avec l'aimable autorisation et concours sans cesse renouvelés de la famille de GRAMMONT. Lancée à l'époque par des habitants volontaires et bénévoles du village, regroupés au sein d'une nouvelle association s'étant constituée pour ce faire – et hors du giron de la Municipalité –, elle vient ainsi de connaître en 2021 sa 44<sup>ème</sup> édition.

En 40 années, la Fête de Lugny – la dernière dans le calendrier cantonal des manifestations de la saison d'été/automne – est devenu la plus grande dans le nombre des visiteurs enregistrés sur 2 soirées consécutives.

La pandémie COVID-19 a grandement menacé l'organisation de sa 43<sup>ème</sup> édition en 2020 mais elle a passé le cap dans une version allégée refermée et contrainte à la seule participation des habitants de Lugny. Celle de 2021, organisée sous condition d'accès via « Pass Sanitaire » a permis une réouverture à tous mais a connu une météo catastrophiquement pluvieuse et ce, pour la 3<sup>ème</sup> fois sur les 4 dernières éditions.

Au fil des années, les divers Présidents de l'Association Communale des Fêtes (ACF) constatent un lent essoufflement dans l'ampleur de la mobilisation bénévole. Ce ralentissement concerne aussi bien la volonté de participer au bureau de l'Association que la participation ponctuelle aux manifestations de l'ACF, 4 ou 5 fois par an.

Déjà dès le début des années 2010, la baisse des volontés de participation au bureau posent de plus en plus de problèmes et devant la menace avérée de voire l'ACF se dissoudre, en 2014, ce sont les –tout- jeunes de Lugny qui se lancent et se portent au secours de l'Association pour lui éviter de disparaître et en reprennent les postes au Bureau de l'Association.

Mais depuis leur avènement à la tête de l'Association, l'essoufflement bénévole est toujours ressenti par nos « jeunes » du bureau de l'ACF, désormais bientôt trentenaires...

Conscients que la perte d'effectif bénévole est d'abord un phénomène progressif global et commun à toutes les associations de tous les villages depuis près de 20 ans, il n'en demeure pas moins qu'il leur faut tenter collectivement de le prendre en compte et d'adapter leur organisation de « notre » fête communale déjà largement quadragénaire...

Paradoxalement, en 1977, la population du village (qui était à l'époque au plus bas de son effectif en habitants à 224), mobilisait près plus d'une centaine de bénévoles soit 50% (avec également la participation appréciée d'habitants de Hautefond ou Nochize, communes de tout temps historiquement associées à celle de Lugny-les-Charolles).

Néanmoins ayant pratiquement doublé sa population en 40 ans, l'ACF de 2020 ne peut plus compter que sur la moitié de l'effectif de bénévole initial soit 25% de la population actuelle.

A ce constat, il n'est question de blâmer personne : le bénévolat est par définition une démarche personnelle et volontaire et en rien obligatoire et dont on peut se féliciter chez certains de pouvoir le mettre en place dans leur vie sans avoir à reprocher à ceux qui n'ont pas cette disponibilité, de ne pas le faire...

La société des années 2020 n'est plus la même que celle des années 2000 ou celle des années 1980...

Les campagnes ont changé, leurs habitants ont changé, les métiers, les charges de la vie, les habitudes ont changés.

Pour reprendre un mot à la mode, la socialisation en 2021 se fait moins en « présentiel » qu'en « distanciel » via les applicatifs téléphoniques et les réseaux sociaux...

Alors faute de pouvoir blâmer qui que ce soit, faute de pouvoir vraiment inverser la tendance, les Président et bureaux bénévoles de nos associations constatent...et s'adaptent. Ceux de l'ACF comme les autres.

Désormais en 2022, l'ACF prend le temps de réfléchir aux pistes d'adaptations pour l'organisation de la fête campagnarde à certains constats déjà prégnants dans les esprits : Il lui sera bientôt impossible de pouvoir monter le dispositif de la fête actuelle avec une lourde logistique de transport (entre la salle communale et le parc du château) avec de moins en moins de bénévoles les vendredi et Samedi...Idem pour le rangement avec (encore) moins de bénévoles disponibles les Lundi et Mardi quand beaucoup (salariés) doivent reprendre le travail. Les conditions atmosphériques défavorables du weekend détériorent la surface au sol du Parc du Château et complexifient les conditions d'installation et de démontage et en allongent les délais d'exécution...les coûts d'organisation (traiteurs, spectacles) à la hausse limitent les bénéfices potentiels...les risques croissants de sécurité ou sanitaires des personnes et des biens exposent de plus en plus les responsabilités légales du Président de l'association et/ou le Maire de la commune...

**Il y a aura donc en 2022 une profonde réflexion sur l'organisation de la Fête et qui pourrait déboucher sur une organisation allégée et/ou délocalisée dans le temps (date) ou l'espace (lieu).** Une première réunion avec la population organisée le 14 Janvier 2022 a déjà défini quelques pistes (malgré le nombre limité de personnes s'étant déplacées pour y participer...)

Quel que soit la forme que prendront les prochaines éditions de la Fête Campagnarde qui seront testées par l'ACF, n'oublions pas que la moindre de nos mobilisations pour l'organisation ou la participation à la fête, restent le meilleur carburant pour la motivation de l'ACF et de ceux qui la font (sur)vivre et qui ainsi, continuent à animer le village pour lui donner à l'extérieur une certaine notoriété via l'attractivité de sa fête campagnarde traditionnelle.

Le Président de l'ACF et Le Maire de Lugny-les-Charolles

## Les Amis du Moulin de Lugny (Jean LAUVERNIER)



Dégâts Mini Tornado de Juillet 2021- Photo Asso du Moulin

En raison de la COVID, cette année, le Moulin de Lugny n'a pas connu l'activité des années précédentes. Les enfants des écoles n'ont pu s'y retrouver, et aucune visite de groupes n'a pu être programmée. La journée des moulins et du patrimoine en juin 2021, a permis, malgré tout, un nombre de visites très intéressant.

L'activité des membres de l'association pour cette année, s'est limitée à l'entretien du site :

- d'abord sur l'élément primordial très sollicité dans les efforts qu'est la roue, avec le contrôle de ses fixations et le remplacement d'éléments de palettes de bois,
- puis, des extérieurs et aux déblaiements des embâcles amoncelés en plusieurs fois devant le radier par les crues rapide du début d'été 2021.

Les précipitations de cet été 2021 ont en effet donné lieu à un débit d'eau important et ce, contrairement aux années précédentes. Ce qui a permis une production électrique appréciable pour l'Association sur cette dite période.

La fête du moulin quant à elle toujours sous chapiteaux, a pu se maintenir en août et rassembler comme de coutume, environ 200 convives autour d'un jambon à la broche, permettant une très bonne ambiance, agrémentée par des accordéonistes bénévoles.

Les membres de l'Association avec leurs épouses en compagnie de notre Maire Patrick BOUILLON, se sont retrouvés début octobre autour d'une table, pour consommer les restes de la dite fête.

La grosse tempête de fin septembre formée d'un courant très puissant, lequel est passé juste sur le site du moulin, déracinant un gros chêne chutant sur les sanitaires a fortement endommagé la toiture, lesquels dégâts étant en partie, pris en charge par une assurance.

Espérons que la nouvelle année 2022 libérée de la pandémie, verra revenir les visiteurs, toujours est-il, qu'un groupe de la région du Creusot, habitué des années précédentes s'est annoncé pour fin Avril.

Après 8 années de bons services, et approchant 70.000 heures de fonctionnement, le multiplicateur ( Organe important du dispositif permettant de transmettre la petite vitesse de rotation de la roue, à une grande vitesse de rotation nécessaire au fonctionnement de la génératrice ) nous a lâché cette fin d'année, son remplacement va demander un certain temps.

Domage que ce soit en saison d'hiver, laquelle est la plus intéressante pour le volume de notre production. Une assurance souscrite en son temps a été de bonne précaution.



ECRITURES ETAT-CIVIL 2021 (Commission PATRICIA)

Naissances 2021

Lou MONNET

Née le 30 Janvier 2021 à Paray-le-Monial

Fille de Sylvain MONNET et Francine JAYET à Orcilly



Lou MONNET par Francine JAYET- 2021

Mariages 2021

Aucun Mariage

Décès 2021

Raymond GROS

Décédé le 05 Mars 2021 à La Clayette à l'âge de 82 ans

Né le 26 Janvier 1939 à Colombier-en-Brionnais

Guy DUPECHOT

Décédé le 03 Juin 2021 à Paray-le-Monial à l'âge de 63 ans

Né le 17 Octobre 1945 à Doyet (03)

Et hors inscription dans l'Etat-Civil de la Commune de Lugny-les-Charolles, sont également décédés

Suzanne BERGER  
(Née BOUILLOT)

Décédée à Charolles le 02 Janvier 2021 à l'âge de 98 ans  
Née le 15 Avril 1922 à Lugny-les-Charolles et inhumée à Lugny-les-Charolles

Denise DEVELEY  
(Née BERNIGAUD)

Décédée à Mâcon le 22 Mars 2021 à l'âge de 70 ans  
Née le 18 Juin 1950 à Nochize et inhumée à Lugny-les-Charolles

Georges JOURNET

Décédée à Beaulieu (43) le 2 Juillet 2021 à l'âge de 86 ans  
Née le 08 Mai 1935 à Paray-le-Monial et inhumée à Lugny-les-Charolles

Elisabeth THEREAU

Décédée à Paray-le-Monial le 07 Août 2021 à l'âge de 71 ans  
Née le 30 Mai 1950 à Nochize et inhumée à Lugny-les-Charolles

# Bulletin d'Informations Municipales – 2021 – Commune de Lugny-les-Charolles

## Les Enfants et Jeunes de Lugny 2021 (Commission ELECTRA)

Année de Naissance	Enfants par Classe d'âge	Prénoms MASCULIN	NOM DE FAMILLE	Prénoms FEMININ	Âge		Année de Naissance	Enfants par Classe d'âge	Prénoms MASCULIN	NOM DE FAMILLE	Prénoms FEMININ	Âge	
2021	1		MONET	Lou	0 an	1	2007			GENETIER	Fanny	14 ans	1
2020	2	Marceau	ALLOIN		1 an	1	2007	4	Esteban	GOURGIN		14 ans	1
2020		Antonin	DEGRANGE		1 an	1	2007			JANIN	Lucie	14 ans	1
2019	1	Charlie	CHAMBREUIL		2 ans	1	2007			RAY	Anaïs	14 ans	1
2018	2		GOUGAUD	Célestine	3 ans	1	2006		Mathéo	BERNARD		15 ans	1
2018			VALETTE	Elyna	3 ans	1	2006			DARBON	Anouk	15 ans	1
2017			ALLOIN	Héloïse	4 ans	1	2006	8		DELORE	Clara	15 ans	1
2017	5	Jonas	DEGRANGE	Louise	4 ans	1	2006		Léo	GUITTON		15 ans	1
2017			DODET		4 ans	1	2006		Audric	KOWALEWSKI		15 ans	1
2017			DUCRAY	Léana	4 ans	1	2006		Hugo	MORIN		15 ans	1
2017			PACAUD	Alice	4 ans	1	2006		Marc	ZELINE		15 ans	1
2016	3	Jonas	CHAMBREUIL		5 ans	1	2005	4	Yoann	DAUVERGNE	Lise	16 ans	1
2016		Jules	PLET		5 ans	1	2005		Clément	GERMAIN		16 ans	1
2016		Eden	PREYNAT		5 ans	1	2005			GRIFON		16 ans	1
2015	2		CHATEAU	Jade	6 ans	1	2005			PACAUD	Laurine	16 ans	1
2015		Léandre	JONDET		6 ans	1	2004			ANDRE	Noémie	17 ans	1
2014	4	Firmin	PACAUD	Juliette	7 ans	1	2004	7		GASCIOLLI	Aurore	17 ans	1
2014		Ruben	PERRIER		7 ans	1	2004			GROBEAU	Tessa	17 ans	1
2014		Nathanaël	PORTERAT		7 ans	1	2004			GUERIN	Mathilde	17 ans	1
2013	6	Marius	BARIL		8 ans	1	2004		Dylan	PERRIER	Ophélie	17 ans	1
2013		Alexandre	CIGALA		8 ans	1	2004			SEURRE		17 ans	1
2013		Gatien	DODET		8 ans	1	2004			SUEUR	Aurélia	17 ans	1
2013		Robin	DUCRAY		8 ans	1	2003	5	Alexis	DARBON	Agathe	18 ans	1
2013		Roman	GOURGIN		8 ans	1	2003		Benjamin	DAUVERGNE	Juliette	18 ans	1
2013		Léo-Paul	SIVIGNON		8 ans	1	2003		Paul	DELORE		18 ans	1
2012	3		DELOBEL	Manon	9 ans	1	2003			LAMURE		18 ans	1
2012			FOURNIER	Lola	9 ans	1	2003			SIVIGNON		18 ans	1
2012			MARTIN	Erin	9 ans	1	2002	5	Maxime	ANDRE	Mathilde	19 ans	1
2011	4	Antoine	CIGALA		10 ans	1	2002		Eliaz	DANDOIS	Océane	19 ans	1
2011		Mathéo	FOURNIER		10 ans	1	2002		Antoine	DELORE		19 ans	1
2011		Ethann	ZELINE		10 ans	1	2002		Bastien	MUZU		19 ans	1
2010	10	Gabin	CHATEAU		11 ans	1	2001	7	Bastien	DEGANO	Marie	20 ans	1
2010		Gabin	DESOUTTER		11 ans	1	2001		Corentin	GASCIOLLI		20 ans	1
2010		Maxence	DODET		11 ans	1	2001		Gaëtan	GERMAIN		20 ans	1
2010		Yanis	GUERIN	Clarisse	11 ans	1	2001		Kevin	GRIFON		20 ans	1
2010		Alexis	JANIN		11 ans	1	2001		Alexis	LAUFERON		20 ans	1
2010		Emilien	JONDET	Cyrielle	11 ans	1	2001			SEURRE		20 ans	1
2010			PACAUD		11 ans	1	2000	6	Thibault	SUEUR		20 ans	1
2010			PERRIER		11 ans	1	2000		Benjamin	BERNARD		21 ans	1
2010			RAY	Anaïs	11 ans	1	2000		Yohann	CADOT		21 ans	1
2010			TRONCY	Maelysse	11 ans	1	2000		Alexandre	GROSBEAU		21 ans	1
2009	9	Lazare	ANDRE	Romane	12 ans	1	2000		Hugo	PERRIER		21 ans	1
2009		Jean	BARIL		12 ans	1	2000			SIVIGNON		21 ans	1
2009		Eliot	GASCIOLLI	Eugénie	12 ans	1	2000			VACHON	Pauline	21 ans	1
2009		Bastien	GENETIER		12 ans	1	1999	3	Quentin	DELORE		22 ans	1
2009		Thiméo	GUITTON		12 ans	1	1999		Pierre-Antoine	GRIFON	Mélanie	22 ans	1
2009			MARTIN	Emma	12 ans	1	1999			MELOT		22 ans	1
2008	7	Louis	MORIN		12 ans	1	1998	7	Antoine	CUMANT	Harmonie	23 ans	1
2008		Jossua	PORTERAT		12 ans	1	1998		Mathis	FOURNIER	Romane	23 ans	1
2008			SIVIGNON	Loane	12 ans	1	1998		Steeve	LAMURE		23 ans	1
2008			CHATEAU		13 ans	1	1998			MUZU		23 ans	1
2008			CIGALA	Jeanne	13 ans	1	1998			SEURRE		23 ans	1
2008			COMTE		13 ans	1	1998			SUCHET	Jeanne	23 ans	1
2008			JONDET	Soline	13 ans	1	1997	5	Mathieu	DEGANO	Charlotte	24 ans	1
2008			PERRIER	Noémie	13 ans	1	1997			GASCIOLLI		24 ans	1
2008			THEREAU	Lucie	13 ans	1	1997			LABAUNE	Alexane	24 ans	1
2008		David	ZELINE		13 ans	1	1997		Benoit	SIVIGNON		24 ans	1
							1997			ZAMBELLI	Angélique	24 ans	1



Tous les Enfants de RPI requis pour la Carnaval - Photo Amicale Scolaire - Février 2020



## Les anciennes présidentielles de la 5<sup>ème</sup> République (Patrick BOUILLON)

La Cinquième République, ou Ve République, est le régime politique républicain en vigueur en France depuis le 4 octobre 1958. Elle a succédé à la Quatrième République, qui avait été instaurée en 1946. Elle marque une rupture par rapport à la tradition parlementaire de la République française dans la volonté de renforcer le rôle du pouvoir exécutif. Elle est régie par la Constitution du 4 octobre 1958, approuvée à une très large majorité par voie référendaire le 28 septembre précédent.

Elle a été mise en place par Charles de Gaulle, qui en est élu premier président.

En outre, le texte voté en 1958 introduit une nouveauté dans le mode d'élection du président de la République, auparavant élu par la réunion de l'Assemblée nationale et du Sénat. Le souvenir de l'élection laborieuse de 1954, où il avait fallu pas moins de treize tours de scrutin pour que députés et sénateurs s'accordent sur la candidature de René Coty, est resté dans les mémoires. Aussi la Constitution confie-t-elle dans un premier temps le soin d'élire le président de la République à un collège d'environ 80 000 grands électeurs (députés, sénateurs, conseillers généraux, maires et délégués des conseils municipaux).

Ce système n'est utilisé qu'une seule fois, le 21 décembre 1958, pour l'élection de Charles de Gaulle.

Un référendum est organisé en 1962 par le président de Gaulle pour modifier à nouveau le mode d'élection du président de la République. Il introduit le principe de son élection au suffrage universel direct.

Le premier scrutin au suffrage universel direct a lieu en 1965 et se conclut par la réélection du Général.

Cette élection du président de la République au suffrage universel direct, couplée avec l'apparition du fait majoritaire, modifie profondément le fonctionnement des institutions : apparaissent les notions de « présidentialisation du pouvoir » et de « cohabitation ». Élu au suffrage universel direct, c'est-à-dire par le peuple directement, le président de la République bénéficie d'une légitimité démocratique en concurrence avec celle de l'Assemblée nationale.

L'élection du président au suffrage universel conduit à la personnification du pouvoir. L'obligation de choisir entre deux candidats au second tour la promeut. Le scrutin majoritaire aux législatives incite les partis à construire des alliances préélectorales pour être représentés à l'Assemblée nationale et confirme la bipolarisation de la vie politique. La dissolution discrétionnaire renforce l'autorité du président et la discipline parlementaire. Le cumul de ces règles promeut la présidentialisation du régime. Il ne se retrouve que partiellement dans les autres démocraties européennes.

D'après WIKIPEDIA

1965 Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES										Marcel BARBU	Charles de GAULLE	Jean LECANUET	Pierre MARCILHACY	François MITTERRAND	Jean-Louis TIXIER VIGNANCOURT
ANNEE	TOUR	DATE	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	PARTICIPATION	BLANCS	NULS	EXPRIMES	1	2	3	4	5	6
1965	1er Tour	05/12/1965	224	186	38	83,0%	0	0	186	1	85	47	16	27	10
1965	2 <sup>ème</sup> Tour	12/12/1965	224	196	28	87,5%	5	1	190		125			65	

1965 Elu : Charles de GAULLE

1969 Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES										Gaston DEFERRE	Louis DUCATEL	Jacques DUCLOS	Alain KRIVINE	Alain POHER	Georges POMPIDOU	Michel ROCARD
ANNEE	TOUR	DATE	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	PARTICIPATION	BLANCS	NULS	EXPRIMES	1	2	3	4	5	6	7
1969	1er Tour	01/06/1969	205	150	55	73,2%	0	0	150	1	0	14	0	48	87	0
1969	2 <sup>ème</sup> Tour	15/06/1969	205	163	42	79,5%	0	0	163					59	104	

1969 Elu : Georges POMPIDOU

1974 Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES										Jacques CHABAN DELMAS	René DUMONT	Valéry GISCARD D'ESTAING	Guy HERAUD	Alain KRIVINE	Ariette LAGUILLER	Jean Marie LE PEN	François MITTERRAND	Emile MULLER	Bertrand RENOUVIN	Jean ROYER	Jean-Claude SEBAG
ANNEE	TOUR	DATE	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	PARTICIPATION	BLANCS	NULS	EXPRIMES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1974	1er Tour	05/05/1974	185	157	28	84,9%	1	0	156	35	0	66	0	0	3	1	48	0	0	3	0
1974	2 <sup>ème</sup> Tour	19/05/1974	185	162	23	87,6%	1	0	161			104					57				

1974 Elu : Valéry GISCARD D'ESTAING



# Bulletin d'Informations Municipales – 2021 – Commune de Lugny-les-Charolles

## Elections Présidentielles – 5<sup>ème</sup> République (Patrick BOUILLON)

1981 Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES										Arlette LAGUILLE	Marie-France GARAUD	Michel CREPEAU	Huguette BOUCHARDEAU	Brice LALONDE	François MITTERRAND	Valéry GISCARD D'ESTAING	Georges MARCHAIS	Michel DEBRE	Jacques CHIRAC
ANNEE	TOUR	DATE	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	PARTICIPATION	BLANCS	NULS	EXPRIMES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1981	1er Tour	26/04/1981	198	171	27	86,4%	2	0	169	0	2	2	2	10	32	77	7	1	36
1981	2 <sup>ème</sup> Tour	01/05/1981	198	179	19	90,4%	2	0	177						54	123			

**1981 Elu : François MITTERRAND**

1988 Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES										Raymond BARRE	Pierre JUQUIN	Jean-Marie LE PEN	Jacques CHIRAC	François MITTERRAND	Pierre BOUSSEL	Antoine WAECHTER	Arlette LAGUILLE	André LAJOINE
ANNEE	TOUR	DATE	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	PARTICIPATION	BLANCS	NULS	EXPRIMES	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1988	1er Tour	24/04/1988	199	162	37	81,4%	0	0	162	46	3	12	55	35	0	5	2	4
1988	2 <sup>ème</sup> Tour	08/05/1988	198	169	29	85,4%	2	0	167				107	60				

**1988 Elu : François MITTERRAND**

1995 Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES										Philippe de VILLIERS	Jean-Marie LE PEN	Jacques CHIRAC	Arlette LAGUILLE	Jacques CHEMINADE	Lionel JOSPIN	Dominique VOYNET	Edouard BALLADUR	Robert HUE
ANNEE	TOUR	DATE	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	PARTICIPATION	BLANCS	NULS	EXPRIMES	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1995	1er Tour	23/04/1995	199	155	44	77,9%	3	0	152	19	8	39	0	1	26	6	48	5
1995	2 <sup>ème</sup> Tour	07/05/1995	198	155	43	78,3%	3	0	152			111			41			

**1995 Elu : Jacques CHIRAC**

2002 Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES										Bruno MEGRET	Corinne LEPAGE	Daniel GLUCKSTEIN	François BAYROU	Jacques CHIRAC	Jean-Marie LE PEN	Christiane TAUBIRA	Jean SAINT-JOSSE	Noël MAMERE	Lionel JOSPIN	Christine BOUTIN	Robert HUE	Jean-Pierre CHEVENEMENT	Alain MADELIN	Arlette LAGUILLE	Olivier BESANCENOT
ANNEE	TOUR	DATE	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	PARTICIPATION	BLANCS	NULS	EXPRIMES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
2002	1er Tour	21/04/2002	236	182	54	77,1%	8	2	172	0	4	0	20	53	16	2	7	5	20	6	2	15	13	3	6
2002	2 <sup>ème</sup> Tour	05/05/2002	236	201	35	85,2%	8	2	191					172	19										

**2002 Elu : Jacques CHIRAC**

2007 Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES										Olivier BESANCENOT	Marie-George BUFFET	Gérard SCHIVARDI	François BAYROU	José BOVE	Dominique VOYNET	Philippe de VILLIERS	Ségolène ROYAL	Frédéric NIHOUS	Jean-Marie LE PEN	Arlette LAGUILLE	Nicolas SARKOZY
ANNEE	TOUR	DATE	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	PARTICIPATION	BLANCS	NULS	EXPRIMES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2007	1er Tour	22/04/2007	260	232	28	89,2%	3	0	229	6	2	1	58	1	4	7	30	0	24	2	94
2007	2 <sup>ème</sup> Tour	06/05/2007	260	235	25	90,4%	9	0	226								63				163

**2007 Elu : Nicolas SARKOZY**

2012 Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES										Eva JOLY	Marien LE PEN	Nicolas SARKOZY	Jean-Luc MELANCHON	Philippe POUTOU	Nathalie ARTHAUD	Jacques CHEMINADE	François BAYROU	Nicolas DUPONT AIGNAN	François HOLLANDE
ANNEE	TOUR	DATE	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	PARTICIPATION	BLANCS	NULS	EXPRIMES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2012	1er Tour	22/04/2012	277	232	45	83,8%	6	8	224	2	37	80	29	5	0	0	33	3	35
2012	2 <sup>ème</sup> Tour	05/05/2012	277	240	37	86,6%	8	0	232			147							85

**2012 Elu : François HOLLANDE**

2017 Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES										François FILLON	Emmanuel MACRON	Marine LE PEN	Jean-Luc MELENCHON	Nicolas DUPONT AIGNAN	Benoit HAMON	Philippe POUTOU	Jean LASSALLE	Nathalie ARTHAUD	François ASSELINIEU	Jacques CHEMINADE
ANNEE	TOUR	DATE	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	PARTICIPATION	BLANCS	NULS	EXPRIMES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
2017	1er Tour	23/04/2017	283	230	53	81,3%	3	0	227	65	51	37	31	20	11	4	4	2	2	0
2017	2 <sup>ème</sup> Tour	07/05/2017	283	223	60	78,8%	16	5	202		143	59								

**2017 Elu : Emmanuel MACRON**

## Amicale Scolaire des Rives d'Arconce (Olivier GOURGIN)

L'Association de l'Amicale Scolaire a élu son Bureau 2021/2022 le Lundi 11 Octobre 2021 lors de son Assemblée générale :

- Président : Anne Laure JONDET
- Vice Président : Elise PERRIER
- Trésorière : Camille BILLARD
- Trésorière adjointe : Dorine PLURIEL
- Secrétaire : Maryline TRONCY
- Secrétaire adjointe : Cécilia DELAHAIE
- Membres actifs : Marilyne FENEON  
Nicole MELINE



L'Amicale Scolaire des Rives d'Arconce est une association de parents d'élèves et de maitresses qui organise plusieurs manifestations au cours de l'année. L'association permet de financer les sorties scolaires du RPI, des abonnements pour les classes mais aussi les achats du père Noël.

Cette année 2021 a été encore marquée par la COVID et nous n'avons pas pu organiser nos traditionnelles manifestations (concours de manille et marche des tartines). Toutefois, nous avons pu financer les sorties au PAL de chacune des classes du RPI, l'occasion pour chaque élève de découvrir les animaux et de passer du temps avec les soigneurs.

Les élèves de Lugny ont aussi pu bénéficier de deux journées d'initiation poney avec le Jump'in de Charolles ainsi qu'une séance de cinéma. Le père Noël avait été généreux en apportant un livre à chacun des élèves du RPI en plus des cadeaux communs.

Pour l'année 2022, nous organisons la marche des tartines le dimanche 3 Avril. Nous vous donnons donc rendez vous le 3 Avril.

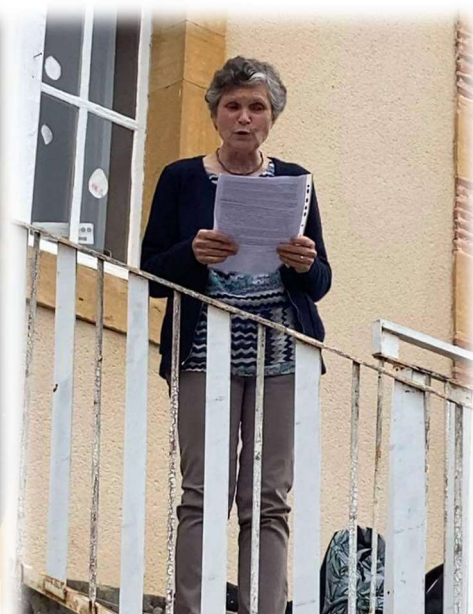
Cette année fut marqué par le **départ en retraite de Maitresse Marie Claude**. Retraite que nous avons fêté lors de notre pique nique de fin d'année. Nous remercions Marie Claude qui faisait partie de l'association depuis sa création, elle a beaucoup œuvré pour les enfants et a toujours répondu présente à chacune des manifestations.

L'association s'est renouvelée cette année avec le départ de plusieurs parents que nous remercions pour leur engagement de plusieurs années, notamment Mr **GOURGIN Olivier**, président pendant 10 ans. Nous sommes heureux de pouvoir accueillir les nouveaux parents qui s'investissent. L'amicale est un lieu qui permet de mieux nous connaître et de partager des moments conviviaux, nous vous invitons à nous rejoindre.

Nous remercions l'équipe enseignante qui organise toutes ses sorties pour nos enfants ainsi que les parents qui donnent de leur temps lors des manifestations.



Bureau Amicale Scolaire 2021/22 - Photo Amicale Scolaire - Novembre 2021

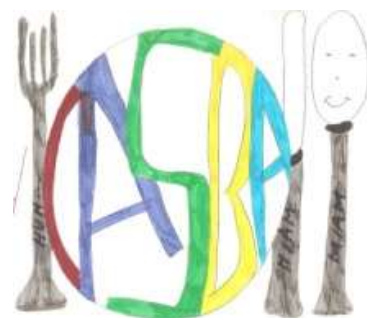


Discours Retraite Marie-Claude - Photo Amicale Scolaire - Juillet 2021



L'Association de la Cantine Scolaire (CASBA) a élu son Bureau 2021/2022 le Lundi 11 Octobre 2021 en réunion visioconférence : Elle est composée d'une équipe de parents bénévoles qui gèrent : la facturation des repas aux familles, les commandes de produits ménagers, la mise en place de l'ensemble des règles sanitaires demandées aux restaurants scolaires, l'affichage des menus sur les différents sites, l'organisation des manifestations ...

- Co-Présidentes : Virginie TROUILLET et Blandine RALLE
- Trésorière : Pauline GORDAT
- Vice-Trésorière : Mélanie EMORINE
- Secrétaire : Chantal PACAUD
- Vice-Secrétaire : Anne-Laure CHAMBREUIL
- Membre Actif : Sarah CHTEAILLE
- Coordonnées : [casbarpi71800@gmail.com](mailto:casbarpi71800@gmail.com)
- Site Internet : <http://casba.e-monsite.com/>



La « CAS.BA » ou Association de la Cantine Scolaire des Bords de l'Arconce existe depuis la fusion des écoles des communes. Elle gère le restaurant scolaire du RPI Lugny-lès-Charolles et Saint Julien de Civry.

Depuis la rentrée de septembre une nouvelle organisation a été mise en place, afin de poursuivre les efforts de l'association c'est-à-dire maintenir des repas de qualité, privilégiant les approvisionnements locaux et, si possible, bio. Suite au départ du cantinier, le traiteur de St-Julien-de-Civry « Les p'tits plats de Thomas » fournit les repas.

#### Le Fonctionnement :

Les repas sont préparés au sein du restaurant du traiteur puis remis en température au sein de la cantine. Ils sont transportés à Lugny par des conteneurs à liaison chaude/froide par le biais du taxi (qui au retour peut ramener ceux des enfants de la Très Petite Section Maternelle de Lugny qui ne passeront qu'une ½ journées en classe du matin à la micro-crèche de St-Julien-de-Civry pour l'après-midi).

#### Les tarifs :

- 5,50 € / repas en occasionnel.
- 4,10 € / repas + 40€ de cotisation pour les réguliers.

Les menus sont établis, par le traiteur et validés par un membre de l'association, selon le respect strict d'un plan alimentaire équilibré. (4 éléments à chaque repas parmi : entrée, viande, accompagnement, fromage, dessert ; au moins une crudité-fruit ou légume- et un laitage-pouvant se trouver dans un plat- à chaque repas).

Les menus sont affichés dans les salles et sont disponibles sur le site facebook et sur emonsite !

Ainsi, chaque jour, ce sont environ 20 enfants de 2 à 5 ans qui déjeunent au réfectoire à Lugny-lès-Charolles, et environ 32 enfants de 6 à 11 ans à la Cantine de Saint Julien de Civry.

#### La Surveillance :

Les mairies des 2 communes prennent en charge l'encadrement des enfants sur le temps de midi ainsi que la gestion de la mise en place du couvert, la plonge et le nettoyage des locaux.

#### Les Manifestations :

L'association CASBA organise des ventes groupées ou des manifestations au cours de l'année pour dégager des bénéfices qui reversés en recette du budget de la cantine permettent d'équilibrer une partie des dépenses de la cantine et maintenir à un prix de repas stable aux familles du RPI St Julien de Civry et Lugny-lès-Charolles.

Trois manifestations ont eu lieu en 2020/2021 : Une vente de sapins de Noël et cakes (boîte à cakes) en Décembre 2020, une vente d'essuie-mains décorés par les enfants du RPI et de la micro-crèche en Mars 2021, et une vente de plats à emporter (Poulet Basquaise) en Mai 2021.

La traditionnelle vente de brioches n'a pas pu se faire par manque de bénévoles.

A ce titre, les membres de l'association remercient les parents et les habitants qui soutiennent leurs actions.

Cette année 2021/2022, une vente de sapins, plat à emporter (tartiflette) et pochette surprise ont été lancées début Novembre. Pour les autres manifestations, rien n'a encore été décidé, nous verrons selon l'évolution de la situation sanitaire. Nous espérons retrouver notre traditionnelle soirée pizza fin mai.

#### Le Bilan Financier :

Nous avons effectué une année presque complète (une semaine de fermeture liée à la crise sanitaire) mais nous n'avons pas pu réaliser l'ensemble des manifestations prévus (crise sanitaire, manque de bénévoles).

Nous avons dépanné la cantine de Poisson pour 210 repas suite à l'absence de leur cantinier en octobre 2020.

Nous avons servi 9 759 repas (année complète), dont 7 513 aux enfants des écoles.

Le coût de revient matière du repas est de 1.94 euros, le coût de revient total du repas est de 5,16 euros.

62,8% de nos achats de matières premières s'est fait en bio ou local, contre 65% l'année dernière.

Nous avons reçu une aide COVID 19 de 641€ qui a été déduite des prélèvements URSSAF.

Nous tenons à remercier les mairies de Saint Julien de Civry, Lugny les Charolles, Prizy et Hautefond pour les aides financières et le soutien moral qu'ils nous ont apporté tout au long de cette année et pour la mise en place du nouveau fonctionnement à partir d'un traiteur extérieur au lieu d'un salarié sous contrat de travail.



## « Ca Chauffe ! » par le Père Bernard VEAUX

### Ça chauffe !

Ce titre peut paraître bizarre en plein hiver, d'autant plus que chacun est invité à baisser son chauffage pour économiser les énergies fossiles !

On nous parle d'un réchauffement climatique général, et cela apparaît comme une catastrophe annoncée...

On aurait pu penser au contraire que nous allions faire de belles économies, comme le font déjà les pays du Sud, et que les côtes d'Azur pourraient se multiplier agréablement par ici...

Pourtant il n'est question que de 1 à 2 degrés centigrades, un petit « chouia » de rien du tout à l'échelle de l'univers, qui peut pourtant apporter une vraie révolution et produire un effet boule de neige !

Excusez l'image qui ne convient justement pas avec la température... Peut-être vaudrait-il mieux parler de « l'effet papillon » : un simple battement d'ailes peut amener des catastrophes, qui s'enchaînent les unes les autres.

Chacun de nous est bien conscient, effectivement, que de petites décisions, de quatre fois rien en apparence, peuvent produire des effets inimaginables, en mal... ou en bien ! Et cela avec des réactions fort diverses : soit nous nous nous affolons de cette responsabilité, soit nous découvrons avec émerveillement quel pouvoir nous avons finalement chacun entre les mains !

L'Eglise - et plus près de nous tout simplement la paroisse - n'est pas hors-jeu par rapport à ces enjeux... Il y a, me semble-t-il, une double implication. D'abord parce que la qualité de vie, la fraternité, dépendent des comportements adoptés, et également parce que, aux yeux du croyant, la vie sur terre est création de Dieu... une création précieuse qui continue, et pour laquelle notre collaboration est attendue.

Dans son encyclique « Laudato si », le pape François a fort bien souligné cela, et sa réflexion a porté bien plus loin que le cercle des catholiques.

Alors, si j'ai un souhait à formuler en ce changement d'année où, espérons-le, la COVID nous laissera un peu plus tranquilles, ce serait que tous les habitants de LUGNY et du Charolais cessent de regarder les événements du monde comme de simples spectateurs impuissants, et deviennent comme ces papillons apparemment insignifiants, qui peuvent pourtant changer le cours des choses. Et si ces papillons deviennent aussi nombreux que les pyrales il y a 2 ans (ou les mouches en ces derniers mois !), s'ils mettent en commun leurs efforts, le climat s'améliorera, avec une juste chaleur thermométrique et sociale.

En tout cas n'attendons pas, et commençons par chez nous, à la maison et à LUGNY.

Amicalement et à vos côtés.

Bernard VEAUX, curé de la paroisse Ste Marie-Madeleine

### INFORMATIONS PAROISSIALES

Le village de Lugny fait partie de la paroisse [Ste Marie-Madeleine en Charolais](#), dont le siège est à la Maison Paroissiale au 8 place de l'église à 71120 Charolles.

Permanences chaque jour de semaine de 10h à 12h et aussi, les mercredis de 16h à 18h.

Tél. [03.85.24.10.93](tel:03.85.24.10.93) Mail : [bveaux71@gmail.com](mailto:bveaux71@gmail.com)

A votre service : le P. [Bernard VEAUX](#), curé, et M.Mme [Michel DÉGUT](#), coordinateurs paroissiaux.

Messes les dimanches et fêtes à Charolles, et prévues parfois dans les villages à 09h30.

Pour les baptêmes, mariages, s'adresser à la Maison Paroissiale à Charolles.

Pour les obsèques, se mettre d'abord en rapport avec les Pompes funèbres, qui contactent ensuite la paroisse.

Pour le catéchisme des enfants de CE1, CE2, CM1, CM2, et pour l'Aumônerie des jeunes de la 6<sup>e</sup> à la Terminale se renseigner à Charolles. Pour les camps d'enfants et de jeunes (hiver et été), et la confirmation, voir aussi à Charolles.

Mme [Elisabeth ECARNOT](#) est aumônier de l'hôpital de Charolles ; elle est épaulée par une équipe de bénévoles.

On peut la contacter via la paroisse ou l'hôpital en cas d'hospitalisation.

Les informations paroissiales sont données chaque semaine dans la presse locale.

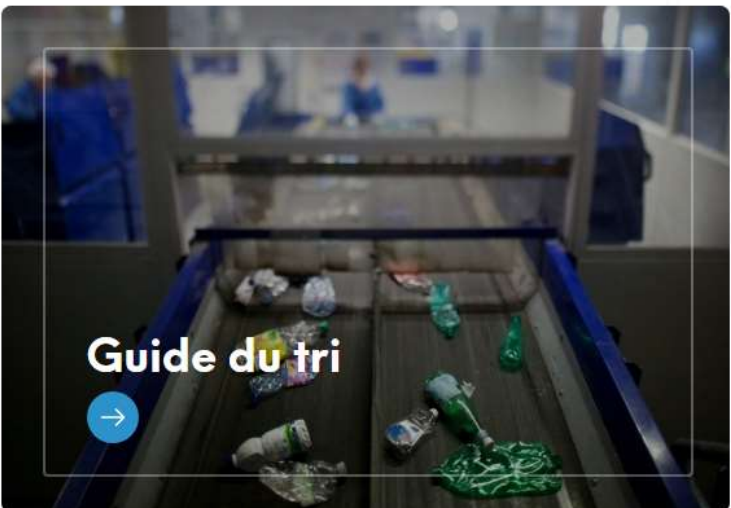
Pour être en relation habituelle avec la paroisse, on peut s'abonner au journal bimestriel « [les Echos Charollais](#) ».

Voir à la Maison Paroissiale



CAHIER SPECIAL 14 PAGES

# GESTION DES DECHETS



<https://www.legrandcharolais.fr/gestion-des-dechets.html>



## 1-COLLECTES ORDURES MENAGERES en SAC POUBELLE

La CC LGC exerce de manière obligatoire par la loi, la **compétence de collecte et de traitement des Ordures Ménagères (OM)** dans les 44 communes qui lui sont rattachées. Cependant la collecte des OM est attribuée par marché de 3 ans à des entreprises privées du secteur par le CC.

La Collecte OM s'opère en sac poubelles et selon 2 modes :

- en **Porte à Porte (PàP)** sur une demie douzaine de communes (22 000 habitants - 55%) en **milieu urbain** très dense en population et ce, **une (C1) à deux fois (C2) par semaine** selon les cas, marché attribué en 2020 à l'entreprise **COVED**
- en **Point d'Apport Volontaire (PAV)** pour les autres communes (18 000 habitants – 45%) en **milieu rural** et peu dense en population et ce, **une seule fois (C1) par semaine**, marché attribué en 2020 à l'entreprise **SECAF-CHAMFRAY**

Pour les 44 communes, **le tonnage annuel collecté en sac poubelle est de l'ordre de 8 000 tonnes.**

Le coût annuel du marché de collecte pour l'année 2021 est de l'ordre de **2 000 000 €** (2 millions d'€) ce qui représente un cout moyen de **100 € par foyer et par an** (voir bilan global page 21).

La totalité des 8 000 tonnes collectées par COVED et SECAF-CHANFREY en sac poubelle ne sont pas traitées, ni triées, ni recyclées, ni brûlées : elles partent directement après regroupement des volumes dans des bennes de grand volume, vers le seul centre d'enfouissement du département localisée en Bresse Bourguignonne à Granges.

Il faut donc adjoindre aux couts de collecte, des coûts de traitement (en sous délégation au SMEVOM CB-A) pour le transport de la CC LGC vers Granges et réalisés par l'entreprise **COVED** et l'enfouissement réalisé par l'entreprise **VEOLIA**, coûts qui s'élèvent en 2021 à **960 000 €** (1 million d'€) soit en moyenne **50 € par foyer et par an** (voir bilan global page 21).

Par ailleurs, **l'Etat**, répondant à une volonté citoyenne de transition environnementale et de protection de la nature bien compréhensible, **prélève une taxe sur les tonnages enfouis**, qui leur permet de faire pression sur les collectivités locales et le citoyen, pour réduire leurs volumes d'ordures ménagères. En 2021, le montant de la taxe sur les activités polluantes (TGAP) de 37 € par tonne enfouie soit pour 8 000 tonnes annuelles enfouies pour la CC LGC en 2021 une taxation de l'ordre de **300 000 €** supplémentaires soit en moyenne **15 € par foyer et par an** (voir bilan global page 21).

En résumé le coût annuel total de la collecte et du traitement-enfouissement des ordures ménagères en sac poubelle soit en collecte PàP en milieu urbain ou en PAV en milieu rural représentent une charge financière d'un montant montant total de **3 260 000 €** soit en moyenne **165 € par habitant et par an.**





## 2-COLLECTES TRI SELECTIF en POINT d'APPORT VOLONTAIRE



### TRI SELECTIF en conteneur fermé en apport volontaire dans chaque village

En parallèle de la collecte (non sélective) des ordures ménagères en sacs poubelle fermés par chacun de nous soit à domicile en porte à porte en milieu urbain, soit en point de regroupement OM éloigné en milieu rural, la CC LGC opère également des collectes sélectives et individuelles en conteneur de la même façon différenciée entre urbain et rural

La CCC LGC collecte ainsi en conteneur les bouteilles et pots de verre, les canettes métalliques, les emballages plastiques, cartonnettes, papiers etc... qui sont valorisés et recyclés (pour un réemploi et une refabrication de produit à usage identique) ou décyclés (pour un réemploi et une refabrication de produits ou d'usage différents).

Les tonnages 2021 collectés lors du tri sélectif sont de l'ordre de **3 200 tonnes**.

Si ces tonnages n'avaient pas été séparés de la poubelle d'ordures ménagères ils seraient partis en enfouissement en générant un surcoût de 400 000 € pour le transport/enfouissement jusqu'au site de Grange et 120 000 € en taxe TGAP soit près de 500 000 € supplémentaires aux coûts de collecte, qui représenteraient 30 € de plus par foyer et par an (voir bilan global page 21).

BILAN COÛTS OM par foyer et par an	Responsable / Sous-traitants	Coût	Economie
COLLECTE SACS POUBELLE	Exploitation CC LGC via COVED & SECAF-CHANFRAY	<b>100 €</b>	
TRANSPORT / ENFOUISSEMENT SAC POUBELLE OM	Délégation SMEVOM via marchés COVED & VEOLIA	<b>50 €</b>	
TAXE TGAP DUES à l'ETAT sur SAC POUBELLE OM	Délégation SMEVOM Pour l'Etat	<b>15 €</b>	
COLLECTE SELECTIVE VERRE ET EMBALLAGES	Exploitation CC LGC via COVED		<b>30 €</b>
COLLECTES DECHETTERIES	Exploitation CC LGC via COVED	<b>40 €</b>	
ENFOUISSEMENT ENCOMBRANTS DÉCHETTERIES	Exploitation CC LGC via COVED	<b>15 €</b>	
TAXE TGAP DUES à l'ETAT sur ENCOMBRANTS	Exploitation CC LGC via COVED pour l'Etat	<b>8 €</b>	
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>228 €</b>	

Nota Bene : ces 228 € moyens par foyer sont à mettre en perspective avec les tarifs 2022 de la Redevance OM présentés en page 24 ou le montant de la redevance moyenne pondérée en collecte porte à porte, 2 fois par semaine, est de 250 €, celle de la collecte porte à porte 1 fois par semaine de 239 € et celle de la collecte en point d'apport volontaire (comme effectué sur la commune de Lugny-les-Charolles) est de 187 €. Ou l'on voit donc que les tarifs redevance des zones rurales en point d'apport volontaire (187 € en moyenne pondérée), sont en deçà du coût moyen de la compétence par foyer d'exploitation par la CC LGC de la compétence (228 € en moyenne). La différence moyenne entre les 2 valeurs, soit 41 €, représente la valorisation de l'effort que les habitants en milieu rural font en apportant eux-mêmes leur sac poubelle en point de regroupement, par rapport aux gens en milieu urbain qui bénéficient d'une collecte faite à leur porte (et qui règlent de 11 € à 22 € de plus).

## 3-COLLECTES SELECTIVES VALORISEES en DECHETTERIES

### TRI ETENDU en DECHETTERIES en apport volontaire en 5 point sdu territoire

La CC LGC gère 5 déchèteries sur le territoire

- à CHAROLLES, Molaise - RN 79 - 71120 Vendenesse les Charolles
- à DIGOIN, Rue de la Brosse Virot - Zone Ligerval - 71160 Digoin
- à PALINGES, ZA Champ Bréza - 71430 Palinges
- à PARAY-LE-MONIAL, Rue du Gué Léger - 71600 Paray le Monial
- à ST-BONNET-DE-JOUX, En Métilot - D79 - 71220 Saint Bonnet de Joux

Les cinq déchetteries intercommunales du territoire de la CC LGC collectent sélectivement triés

- verre, ferraille, bois, carton, papier,
- déchets verts,
- déchets professionnels Placoplatre, amiante,...etc
- déchets spéciaux, électroniques, sanitaires... etc

La collecte en déchetteries représentent au total un tonnage annuel de 7 000 tonnes de matières valorisées et revendues.

Le marché de maintenance des 5 déchetteries est opéré par la société **COVED** pour un coût annuel de 800 000 € soit un coût moyen de 40 € par foyer et par an.

Mais les déchetteries opèrent également une collecte non valorisée d'encombrants dits « tout-venant » de produits composites non triés représentant un tonnage annuel de 4 000 tonnes.

Ces déchets sont, - au même titre que les ordures ménagères collectées en sacs poubelle -, **générateurs de surcoûts** car les tonnages partent également en enfouissement sur un site de la Nièvre (58) pour un coût annuel de traitement (transport et enfouissement) de 300 000 € et une taxe TGAP appliquée au tonnage de 150 000 € ce qui représente un coût moyen de 23 € par foyer et par an (Voir bilan global page 21)



Télécharger le Règlement Intérieur des Déchetteries Intercommunale de la ComCom Le Grand Charolais  
<https://www.legrandcharolais.fr/document/environnement-om-reglement-interieur-des-dechetteries.pdf>



Déchetterie de DIGOIN



Déchetterie de PARAY-LE-MONIAL



Déchetterie de CHAROLLES



Déchetterie de PALINGES



Déchetterie de ST-BONNET-de-JOUX



Plateforme Déchets Verts de « Bonvin » à PARAY-LE-MONIAL



## 4-TRAITEMENT OM et TRI MBALLAGES par le SMEVOM

### Délégation du Traitement des OM au Syndicat SMEVOM du Charolais-Brionnais et Autunois

La compétence Ordures Ménagères de la CC LGC comporte 2 volets

- **La collecte** : effectuée en Délégation de Service Publique (DSP) via des marchés attribués à des entreprises privées titulaires qui collectent les sacs poubelles d'OM en porte à porte en milieu urbain (Cas COVERED) ou en point d'apport volontaire en milieu rural (Cas SCAF-CHAMFRAY)
- **Le Traitement** : effectué en délégation de compétence à un Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères (SMEVOM CB-A) de collectivités locales à savoir le SMEVOM Charolais-Brionnais et Autunois regroupant les ComCom de Autun, de Gueugnon-Bourbon, de Charolles-Digoin-Paray, de Chauffailles-La Clayette, de Marcigny et de Semur-en-Brionnais



Site de Tri Selectif des Emballages SMEVOM de Digoin



Site d'Enfouissement de OM VEOLIA de Granges



Ligne de Tri Selectif des Emballages SMEVOM de Digoin

Le SMEVOM CB-A gère donc pour la CCC LGC :

- **Le transfert des OM** collectés par les « petites » bennes à ordures dans de grandes et hautes bennes de transports via le quai de transfert du centre de tri du SMEVOM et effectué sous marché par la société **COVERED**
- **Le transport et traitement de ces OM** vers le centre d'enfouissement **VEOLIA** de Granges (71) par la société **COVERED**
- **Le règlement TGAP auprès de l'Etat** du montant dû de la Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP), l'enfouissement étant considéré comme une activité polluante pour les sols (comme l'incinération l'est également pour l'atmosphère en donnant aussi lieu au paiement de la TGAP)

Mais le SMEVOM CB-A gère également pour la CC LGC ;

- **Le regroupement et le tri du contenu des conteneurs de collecte sélective des EMBALLAGES** sur les points de regroupement ruraux et urbain, tri réalisé sur le Site de Tri de Digoin depuis fin 2021 sous marché par la société **SEPUR**
- **Le regroupement des conteneurs de collecte sélective de VERRE** sur les points de regroupement ruraux et urbain.
- **Le transport et traitement des déchets non valorisables**, issus des erreurs de collecte sélective des conteneurs emballages à la suite du tri de leur contenu au centre de Digoin, vers le centre d'enfouissement **VEOLIA** de Granges (71) par la société **COVERED**.
- **Le règlement TGAP auprès de l'Etat** du montant dû de la Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP), pour ces volumes enfouis.
- **L'évacuation** vers les filières de recyclages et/ou décyclages appropriées des déchets valorisables (verre et emballages) issu des collectes sélectives en conteneurs.



Quai de transfert OM et Centre de Tri Conteneurs Verre et Emballage de DIGOIN du SMEVOM CB-A

## 5-ANALYSE de COÛT de la COMPÉTENCE OM de la CC LGC

### Analyse des Coûts d'Exercice de la Compétence de Collecte et Traitement d'OM par la CC LGC / SMEVOM CB-A

Entre 2020 et 2021, le renouvellement des marchés de collecte a induit une augmentation du coût de collecte de **+11%** par les entreprises (identiques) ayant librement répondu –on non – à l'appel d'offre réglementaire obligatoire. Le tonnage d'OM à enfouir, collecté en sac poubelle a augmenté de 5% passant de 4 000 à 4 200 tonnes. Par ailleurs l'Etat augmente chaque année le montant de la taxe TGAP par tonne enfouie (afin de pousser la population à réduire son volume de déchet conformément à la demande de la dite population pour protéger mieux l'environnement et la qualité de l'air). Ainsi le montant de taxe payée entre 2020 et 2021 est passé de 100 k€ à 150 k€, simplement par augmentation de montant de la taxe de 25 €/tonne à 37€/tonne

Au final les dépenses de la compétence OM 2021 augmentent de 4,6 M€ à 5,4 M€ par rapport à 2020 soit 200 k€ au titre de l'augmentation du marché de collecte, 20 k€ au titre de l'augmentation de tonnage collecté et 50 k€ au titre de l'augmentation (programmée) des coûts de taxe TGAP de l'Etat.

Enfin la mise en place de la REdevance OM dite « REOM » en lieu et place de la Taxe OM dite « TEOM » en 2020 a donné lieu en 2021 à des réclamations de la part des habitants sur le montant de leur REOM, liées à des contestations sur la composition de leur foyer. Cela a induit un remboursement/manque à percevoir dans les recettes REOM de 300k€ entre les collectes REOM 2021 par rapport à la collecte 2020.

Soit au total une différence de 500 k€ de coût pour la CC LGC qu'il lui faut désormais reporter dans son budget primitif de 2022 sur les Dépenses CCLGC et de 300 k€ sur celles du SMEVOM, pour les mêmes raisons, et que la CC LGC doit également couvrir.

La même nécessité de prévision, doit anticiper l'augmentation des coûts des carburants 2021 sur la facture 2022 à venir des marchés de collecte, puisque ceux-ci intègrent une revalorisation automatique sur les coûts du baril de pétrole. De même l'augmentation programmée de la TGAP qui continue en passant de 37 €/tonne à 45 €/tonne expliquent une anticipation de besoin d'équilibre des dépenses 2022 à hauteur de 5,8 M€

En conséquence la CC GCL a été amené à voter en Déc 2021 une augmentation des tarifs de la REOM pour 2022.

Compétence OM DEPENSES CC LGC	Responsable Sous-traitant	Coûts total 2020	Coûts total 2021	Coût 2021 par foyer	Pctge 2022	Budget 2022
Collecte par Camions Benches sacs poubelles OM (PàP ou PAV)	Exploitation CC LGC via marchés COVED & SECAF-CHANFRAY	1 800 000 €	2 000 000 € (marché + 11%)	100 €	37 %	2 200 000 € (essence + 25%)
Gestion Déchetteries Charolles-Digoin-Paray-Palanges-St-Bonnet	Exploitation CC LGC via marchés COVED	800 000 €	800 000 €	40 €	15 %	800 000 €
Transport / Enfouissement Encombrants non triés Déchetteries	Exploitation CC LGC via marchés COVED	280 000 € (4 000 tonnes)	300 000 € (4 200 tonnes)	15 €	5 %	300 000 € (4 200 tonnes)
Taxe TGAP sur tonnages Encombrants	Exploitation CC LGC Via COVED pour l'Etat	100 000 € (à 25 €/tonne)	150 000 € (à 37 €/tonne)	8 €	3 %	200 000 € (à 45 €/tonne)
Frais Généraux et Personnels	CC LGC	500 000 €	460 000 €	23 €	9 %	450 000 €
Modification Titres demandés par Redevables	CC LGC	50 000 €	300 000 €	15 €	5 %	250 000 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>CC LGC</b>	<b>3 530 000 €</b>	<b>4 010 000 €</b>	<b>201 €</b>		<b>4 200 000 €</b>
Transport / Enfouissement Traitement sac poubelles OM	Délégation SMEVOM via marchés COVED & VEOLIA	750 000 € (7 600 tonnes)	960 000 € (8 000 tonnes)	48 €	18 %	1 040 000 € (8 000 tonnes)
Taxe TGAP sur tonnages OM enfouis	Délégation SMEVOM Pour l'Etat	200 000 € (à 25 €/tonne)	300 000 € (à 37 €/tonne)	15 €	5 %	360 000 € (à 45 €/tonne)
Gestion Tri Sélectif et OM	Délégation SMEVOM (centre de tri Digoin)	100 000 €	120 000 €	6 €	2 %	150 000 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>SMEVOM</b>	<b>1 050 000 €</b>	<b>1 380 000 €</b>	<b>69 €</b>		<b>1 550 000 €</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>Gestion Globale Compétence OM</b>	<b>4 580 000 €</b>	<b>5 390 000 €</b>	<b>270 €</b>	<b>100%</b>	<b>5 750 000 €</b>



## 6-NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE REOM 2022 de la CC LGC

### Nouvelle grille tarifaire REOM pour 2022 votée par la CC LGC en Déc 2021

Comme il vient d'être détaillé dans les pages précédentes, l'augmentation du coût des marchés de collectes par les acteurs privés du secteur, l'augmentation observée des tonnages OM collectivement rejetés par les habitants du CC LGC et l'augmentation programmée par l'Etat des tarifs de TGAP à la tonne, **tout cela conduit les élus de la CC LGC à devoir équilibrer son budget du compte annexe OM à hauteur de 5,8 M€.**

Ces 5,8 M€ de 2022 représentent une augmentation de 8% par rapport aux 5,4 M€ du budget 2021 et ces 5,4 M€ représentaient déjà 15% par rapport aux 4,6 M€ de celui de 2020.

Mais la situation est telle que décrite...

Et les élus ont l'obligation d'équilibrer les recettes et les dépenses de leur budget annexe OM.

#### GRILLE de COLLECTE en **C2** (2 passages par semaine en porte à porte)

Personnes au foyer	1 pers / T1	2 pers / T2	3 pers / T3	4 pers / T4 et +	Total Nb de Foyers
Nombre de foyers concernés	3 757	3 777	1 653	1 371	10 558
Part Fixe (Abonnement)	175 €				
Part Variable (Forfait Nb Personnes)	46 €	81 €	106 €	124 €	Moyenne pondérée
Redevance REOM 2022	221 €	256 €	281 €	299 €	253 €

#### GRILLE de COLLECTE en **C1** (1 seul passage par semaine en porte à porte)

Personnes au foyer	1 pers / T1	2 pers / T2	3 pers / T3	4 pers / T4 et +	Total Nb de Foyers
Nombre de foyers concernés	1 334	2 322	521	1 012	5 189
Part Fixe (Abonnement)	156 €				
Part Variable (Forfait Nb Personnes)	46 €	81 €	106 €	124 €	Moyenne pondérée
Redevance REOM 2022	202 €	237 €	262 €	280 €	239 €

#### GRILLE de COLLECTE en **Point de Regroupement OM** (Cas de la Commune de **LUGNY-LES-CHAROLLES**)

Personnes au foyer	1 pers / T1	2 pers / T2	3 pers / T3	4 pers / T4 et +	Total Nb de Foyers
Nombre de foyers concernés	1 135	2 274	391	649	4 449
Part Fixe (Abonnement)	106 €				
Part Variable (Forfait Nb Personnes)	46 €	81 €	106 €	124 €	Moyenne pondérée
<b>Redevance REOM 2022</b>	<b>152 €</b>	<b>187 €</b>	<b>212 €</b>	<b>230 €</b>	187 €

Les nouveaux tarifs de la REOM 2022 pour la commune de Lugny-les-Charolles sont ceux de la grille de collecte en point de regroupement OM. On constate que quel que soit la composition du foyer (Part Variable), le tarif annuel de la REOM pour un dispositif de collecte des OM en sacs en point de regroupement un fois par semaine, évolue entre 152 € et 230 € soit 22% (-57€) de moins que la REOM annuelle pour la collecte C1 et 26% (-66 €) de moins que la REOM pour la collecte C2.

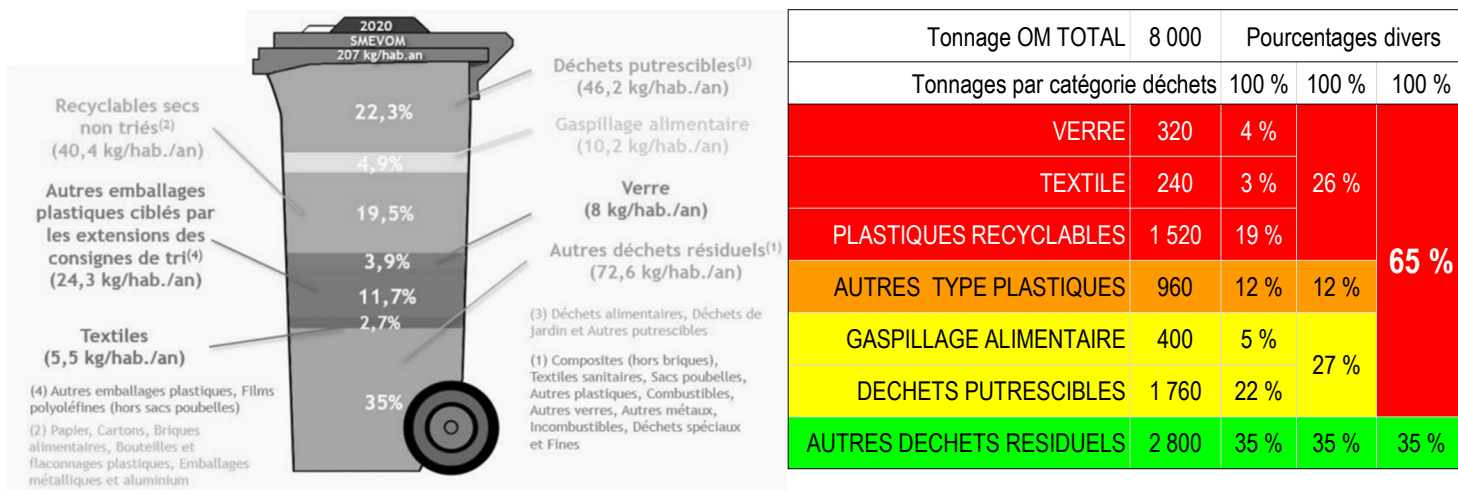
Ces coûts de gestion collective de nos ordures ménagères sont croissants et leur évolution d'année en année est inquiétante. Il est donc important à chaque habitant de comprendre la stratégie mise en place en parallèle de l'observation de ces hausses pour tenter d'inverser la tendance haussière.

Les pages suivantes expliquent cette stratégie des élus de la ComCom Le Grand Charolais pour 2020-26

## 7-CONTENU des SACS POUBELLE ENCORE TROP MAL TRIE

### AMÉLIORER la QUALITÉ du CONTENU des SACS POUBELLES TRÈS INSUFFISANTE.

Le SMEVOM CB-A, à la demande des Communautés de Communes pour lequel il travaille, effectue pour elles tout au long de l'année **des caractérisations du contenu des sacs de poubelles** que nous jetons



### BILAN QUALITATIF du TRI des HABITANTS – CONSEQUENCES FINANCIERES

La caractérisation montre un fait REMARQUABLE : même avec des plateformes de tri dans nos campagnes répartis sur quelques points d'apport volontaire de nos communes (et qui permettent d'enlever et de trier sélectivement plus de 3 000 tonnes en conteneurs Verre, Papier, Emballages que le SMEVOM trie et envoie dans des filières de valorisation et de réemploi) **le contenu des sacs poubelles** de nos points d'apport volontaires que nous envoyons à l'enfouissement **contient encore plus de 65 % de tonnages qui sont mal triés** qui pour un tonnage annuel de 8 000 tonnes d'OM en sac collectés représentent 5 200 tonnes !

Au coût actuel 2022 observé de la filière d'enfouissement / taxation TGAP, ces 5 200 tonnes représentent un surcoût de 1 000 000 €, ce qui représente sur le montant de la REOM une somme d'environ 50 € qui sont collectés dans la Redevance REOM 2022. (27% des 187 € moyens actuels du tarif 2022 de la grille de collecte en PAV).

Les 65 % des 8 000 tonnes d'OM collectés soit 5 200 tonnes de produits encore mal triés sont :

- 26 % soit 2 000 tonnes de (verres, papiers ou emballages) qui ont été laissés dans nos sacs poubelles alors qu'ils devaient être mis dans les conteneurs des plateformes de tri sélectif.
- 27 % soit 2 200 tonnes de produits putrescibles (aliments, déchets cuisine, jardin...) qui ont été laissés dans nos sacs poubelles alors qu'ils devaient être mis dans des zones de compostage facilement aménageable à nos domiciles respectifs à la campagne.
- 12 % soit 1 000 tonnes de produits plastiques (Fils plastiques, emballages produits lactés...) qui ne sont pas encore récupérés dans les conteneurs des plateformes de tri mais qui le seront dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2023 par élargissement des consignes de tri, une fois que la chaîne de production du centre de tri de Digoin du SMEVOM CB-A aura mis en place les adaptations nécessaires pour tirer automatiquement ou manuellement ces nouveaux produits récupérés.

En conclusion, nous devons encore faire individuellement les efforts nécessaires pour améliorer la qualité de nos gestes de tri préalable au rejet de nos déchets dans les sacs poubelles pour éviter d'envoyer en filière d'enfouissement extrêmement chère (financièrement et environnementalement) et fortement taxée par l'Etat (taxe à la tonne qui augmente chaque année de 25% pour nous conduire à changer nos habitudes de tri.



## 8-POINTS d'APPORT VOLONTAIRE de la COMMUNE

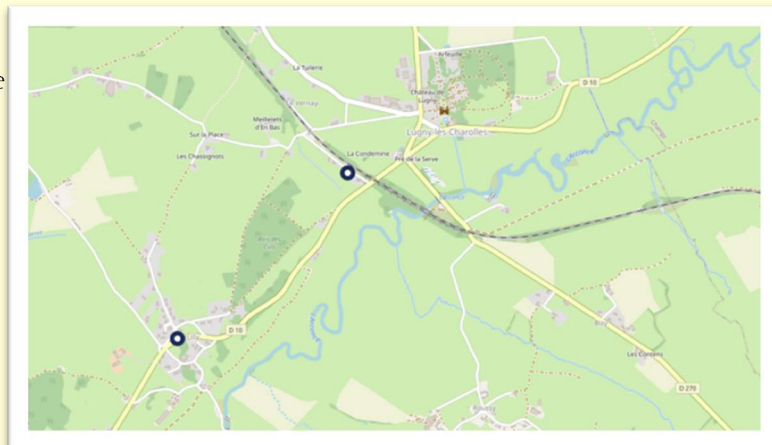
### Les efforts consentis par les habitants via la collecte sélective à déjà porté leurs fruits :

Depuis plus de 20 ans notre commune opère un collecte globale des ordures ménagère en sas en

- 14 points de regroupement Ordures Ménagères
- 02 plateformes de Collecte et Tri Sélectif pour le Verre, Papier et Emballage en Apport Volontaire

Répartis ainsi sur le territoire communal :

- 014 Route du Breuil : PAV de l'Ancienne Gare
- **016 Route du Breuil : Plateforme de tri de l'ancienne Gare**
- 170 Route du Breuil : PAV du Breuil.
- 003 Route des Cadolles : PAV des Cadolles
- 004 Route du Haut d'Orcilly : PAV d'Orcilly
- **012 Route du Breuil : Plateforme de tri d'Orcilly**
- 018 Route du Vieux Orcilly : PAV du Bas d'Orcilly
- 113 Route de La Clayette : PAV de Bizy
- 006 Route du Palais : PAV du Palais
- 017 Route du Moulin : PAV du Moulin
- 001 Route du Vernay : PAV du Haut du Bourg
- 002 Route du Solin : PAV de Roussy
- 003 Route de la Petite Glacière : PAV du Bas du Bourg
- 012 Bretelle d'Arfeuille : PAV du Château



Au niveau de la totalité de la surface du territoire des 44 communes, les plateformes de collecte sélective en apport volontaire collectent annuellement 3 000 tonnes de verre, papier, emballages.

Cet effort de l'usager redevable de la REOM empêche donc ces 3 000 tonnes de se retrouver dans les sacs des Ordures Ménagères collectées dans les points d'apport volontaire et sont donc ainsi sortis de la filière d'enfouissement traditionnelle devenue au fil du temps de plus en plus chère et que le gouvernement taxe de plus en plus. En cela les gouvernements successifs ne font que mettre en place une politique de réduction des volumes de déchets que le citoyen-usager réclame politiquement par ailleurs.

Au coût actuel 2022 observé de la filière d'enfouissement / taxation TGAP, ces 3 000 tonnes qui représentent, l'effort réalisé par les habitants de sortir le verre, papier et emballage permet donc une économie de 600 000 € pour les factures de gestion des OM de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, ce qui représente sur le montant de la Redevance REOM fixée par la CC LGC à ses 20 000 foyers redevables, une somme d'environ 30 € qui sont ainsi économisés sur leur facture annuelle.

Le tri sélectif en Point d'Apport Volontaire sur les plateformes de tri sélectif dans nos communes réduit donc de 16% le coût de la redevance (au tarif moyen actuel de 187 € du tarif 2022 actuel de la grille de collecte en PAV).





## 9-REGLES à RESPECTER sur POINTS de REGROUPEMENT OM

Les **Points de Regroupements** Ordures Ménagères contiennent des bacs qui ne peuvent recevoir que des sacs poubelle fermés.

Les **Plateformes de TRI SELECTIF** VERRE et EMBALLAGE contiennent de containers qui ne reçoivent que des produits recyclables (voir mémo Tri page 30).

Particulièrement :

Les **grands cartons d'emballage ondulés** et les **blocs polystyrène d'emballage** ne doivent pas être déchiquetés et « bourrés » dans les containers emballage (qui ne reçoivent que les **cartonnettes** d'emballage ménager de cuisine) : Ils doivent être donc emmenés en déchetteries intercommunales.

En général :

**Tout ce qui ne peut pas être trié** sur les points de regroupement ou sur les plateforme de tri sélectif doit être emmené en déchetteries intercommunale

## METHODOLOGIE GLOBALE DE TRI

Chacun d'entre nous doit IMPERATIVEMENT :

- TRIER chez soit les **putrescibles biodégradables** de cuisine et les **METTRE chez soi en compostage** chaque jour, donc l'ENLEVER de nos sacs poubelles SYSTEMATIQUEMENT
- TRIER chez soi les **emballages managers, papier et verre** donc l'ENLEVER de nos sacs poubelles SYSTEMATIQUEMENT et les porter chaque semaine ou quinzaine aux plateformes de TRI SELECTIVES locales dans les containers spécifiques.
- Ne mettre dans nos sacs poubelles que le reste de nos déchets ménagers (Lingettes, couches, petits produits composite et les **PORTER chaque quinzaine ou mois** dans les bac des points de regroupement d'Ordures ménagères
- TRIER et garder chez soi **bois, métal, gros carton ondulé**, et les **EMMENER chaque mois ou trimestre** en **DECHETTERIE intercommunale** pour les valoriser
- TRIER et garder chez soi **TOUS CE QUI NE PEUT ETRE VALORISE** pour les **EMMENER chaque trimestre** en **DECHETTERIE intercommunale** pour les mettre dans les bennes **ENFOUISSEMENT/ENCOMBRANTS**



## 10-ENLEVER LE PUTRESCIBLE BIODEGRADABLE de sa POUBELLE

### METTRE EN PLACE une METHODOLOGIE de TRI VERTUEUX à DOMICILE

Après avoir présenté les coûts du traitement des ordures ménagères, détaillé leur contenu et expliqué que leur tendance constante à la hausse les poussent à le faire, cela permet aux habitants de comprendre pourquoi les élus de la Communauté de Communes LGC ont l'obligation d'augmenter une nouvelle fois les montants annuels de redevance OM en 2022.

Après avoir également détaillé les bénéfices et les économies que le tri sélectif du verre, du papier et des emballages en conteneurs sur les plateformes d'apport volontaire avait déjà permis d'obtenir (équivalent de 30 € annuels), il est désormais constaté que l'étape déterminante pour enrayer une hausse programmée des coûts de traitements sera celle de l'amélioration de la qualité de tri des habitants de leur sac poubelle avant de l'envoyer à l'enfouissement, filière coûteuse et fortement taxée par l'état.

Améliorer la qualité de tri du contenu des sacs poubelle requiert encore 3 choses importantes :

- Eliminer définitivement du sac poubelle les déchets putrescibles alimentaires ou déchets verts de jardinage en développant une solution individuelle de compostage, d'autant plus facile à mettre en place dans le milieu rural.
- Eliminer définitivement du sac poubelle le verre, le papier et les emballages en opérant systématiquement leur tri vers les conteneurs appropriés Verre et Emballages, qui sont également présents dans toute les communes sur les plateformes de tri sélectif, juste à côté des points de regroupement des sacs poubelle OM.
- Eliminer définitivement du sac poubelle, le textile, les cartons ondulés épais, les métaux, et autres en opérant systématiquement leur tri vers les 5 déchetteries intercommunales ouvertes chaque jours de la semaine et du week-end sur la territoire de la CC LGC.

Mieux trier c'est d'abord disposer chez soi à côté de sa poubelle traditionnelle :

1. D'un bac A entre 10 et 20 litres avec couvercle pour récupérer TOUS les déchets alimentaires (épluchures de préparation et reste de repas, déchets petit jardinage, fleurs fanées...etc)
2. D'un bac B entre 30 et 50 litres avec couvercle pour récupérer emballages cartons et plastiques.
3. D'un bac C entre 30 et 50 litres avec couvercle pour récupérer verres et emballages métalliques.

Dans un autre endroit de la maison

4. D'un bac D entre 30 et 50 litres pour récupérer tous les papiers, revues et prospectus.

Et en extérieur d'un dispositif simple type composteur (ou à défaut d'un trou discret au sol dans son jardin) pour jeter ses déchets putrescibles et les laisser se désagréger.

L'ensemble occupant moins de 1/4 de mètres-cube.

*Un espace de tri chez soi, placé utilement proche de la poubelle et de l'évier ne tient pas beaucoup de place...*



*...De plus, si les emballages recyclés sont préalablement lavés et les biodégradables jetés au compost, il est INODORE*

## 1 1-BIEN (Pré-)TRIER CHEZ SOI à DOMICILE afin de BIEN RECYCLER

### EXEMPLE de REGLES de TRI VERTUEUX à DOMICILE :

Mieux trier c'est un ensemble de règles **SIMPLES** à respecter :

1. Garder les produits putrescibles chez soi et **ne JAMAIS les jeter dans le sac poubelle OM**.
2. Les mettre au quotidien dans son (petit) bac A fermé dédié au putrescible et refermer.
3. Vider tous les 2 ou 4 jours le petit bac A intérieur dans son composteur extérieur.
4. Toujours **laver et sécher son bac A à putrescibles après vidange** et avant sa remise en place.
  
5. Garder tout emballage plastique, carton chez soi, **ne JAMAIS les jeter dans le sac poubelle OM**
6. Garder dans le (grand) bac B emballages 2 ou 3 grands emballages cartonné non plié.
7. Mettre **TOUS** les autres cartonnets d'emballages en les pliant dans les premiers non pliés.
8. **TOUJOURS laver les emballages souillés** (Briques, barquettes) **avant de les mettre dans le bac B**
9. Mettre **TOUS** les emballage plastiques sec non souillés dans le bac emballage
10. Empiler les pots de yaourts lavés, aplatir les briques lavées, broyer les bouteilles d'eau...
11. Remplir au fil du temps son grand bac B emballage en veillant à bien les tasser régulièrement.
12. Vider régulièrement (toutes les 2 ou 3 semaines) le grand bac B dans le conteneur emballage de la plateforme d'apport volontaire
13. Toujours **laver et sécher son bac B à emballage après vidange** et avant sa remise en place
  
14. Garder tout emballage verre ou métal chez soi, **ne JAMAIS les jeter dans le sac poubelle OM**
15. **Laver tous les emballages verre ou métal souillés avant de les mettre dans le bac C**
16. **TOUJOURS laver les emballages souillés** (Sauces, Sodas...) **avant de les mettre dans le bac C**
17. Remplir au fil du temps son grand bac C emballage.
18. Vider régulièrement (toutes les 2 ou 3 semaines) le grand bac C dans le conteneur emballage de la plateforme d'apport volontaire
19. Toujours **laver et sécher son bac C à emballage après vidange** et avant sa remise en place
  
20. Garder tout papier, revues, prospectus, **ne JAMAIS les jeter dans le sac poubelle OM**
21. **Ne jamais froisser en boule les papiers et les garder intactes non pliées à plat.**
22. Remplir au fil du temps son grand bac D papier
23. Vider régulièrement (toutes les 2 ou 3 semaines) le grand bac D dans le conteneur emballage de la plateforme d'apport volontaire
24. Toujours **laver et sécher son bac D à emballage après vidange** et avant sa remise en place
  
25. Ne jeter dans le sac poubelle OM que le reste des déchets résiduels (par ex petits films plastiques souillés, les **petits** produits composites (fait de plusieurs matières différentes), les lingettes, les couches, le contenu des sacs aspirateurs...etc)
26. Vider régulièrement (toutes les 2 ou 3 semaines) votre sac poubelle dans le conteneur OM de votre point de regroupement OM ou point d'apport volontaire
27. **Apporter tous les gros et volumineux déchets dans les 5 DECHETTERIES intercommunautaires et SURTOUT PAS sur les plateformes de tri sélectif des points d'apport volontaire en commune.**

L'application de ses règles simples permettent progressivement de dévier 5000 tonnes sur les 8000 actuellement enfouies vers les bonnes filières vertueuses de valorisation des déchets ménagers, et donc d'espérer pouvoir réduire le montant de la redevance REOM en proportion



# 12-MEMO TRI CC LGC pour LUGNY-LES-CHAROLLES



## MEMO TRI 2022

### LUGNY-LÈS-CHAROLLES

#### ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte en porte à porte ou en point de regroupement.

### JEUDI

À déposer la veille au soir du jour de collecte

#### VOS DÉCHETTERIES LES PLUS PROCHES

	1er avril au 31 octobre	1er novembre au 31 mars	Toute l'année
Lundi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h	9h-12h
Mardi	/	/	/
Mercredi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h	14h-18h
Jeudi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h	14h-18h
Vendredi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h	14h-18h
Samedi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h	9h-12h / 13h30-18h
Dimanche	9h-12h	9h-12h	/

Accès libre aux autres déchetteries du territoire. Retrouvez les horaires sur le site internet.

**VOS EMBALLAGES** A déposer en point d'apport volontaire. Retrouvez la liste sur notre site internet !

**CONTACT SERVICE ENVIRONNEMENT**  
Tél : 09.71.16.95.92 - Mail : environnement@legrandcharolais.fr  
www.legrandcharolais.fr - Rubrique *Vivre au quotidien*

**CITEO**  
Le réseau des Eco-Emballages et EcoBis

#### ORDURES MÉNAGÈRES

**A mettre en sac et/ou en bac :**  
Les déchets non recyclables et non dangereux dont on ne peut rien faire : les déchets issus de l'activité quotidienne des ménages (type pots de crème ou yaourt, sachets plastiques, couches...), les restes alimentaires, les objets en fin de vie...

**PENSEZ À COMPOSTER LORSQUE VOUS LE POUVEZ !**

#### EMBALLAGES À RECYCLER EN MÉLANGE

Cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles en plastique, papiers, journaux, magazines, boîtes de conserve, canettes en alu.

#### VERRE À RECYCLER

Bouteilles en verre, pots et bocaux en verre, flacons de parfums

#### VOS ENCOMBRANTS

Vos encombrants sont collectés les :  
18 mai 2022, 19 octobre 2022  
Inscription au 03 85 24 30 09.

#### BORNES TEXTILES

Consultez la liste des emplacements des bennes relais pour textiles sur :  
<http://www.refashion.fr>

#### TOUTES VOS AUTRES COLLECTES

[www.legrandcharolais.fr](http://www.legrandcharolais.fr)  
rubrique *Vivre au quotidien*

**LES DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE SONT INTERDITS, SOUS PEINE DE POURSUITE.**

Ne pas jeter sur la voie publique - crédits photos et illustrations : le grand charolais



Le MEMO TRI de la ComCOM Le Grand Charolais personnalisé pour la commune de LUGNY-LES-CHAROLLES est téléchargeable sur :  
<https://www.legrandcharolais.fr/document/lugny-les-charolles-2022.pdf>

### Recyclage TLC - Textiles, Linge et Chaussures

La filière prend en charge les TLC en bon état, mais également ceux abîmés. (les vêtements usés, troués, tâchés peuvent être jetés dans les bornes).  
Ceux-ci ne doivent pas être mouillés  
Ils doivent être déposés en sacs fermés !

Liste des bornes textiles sur  
<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>



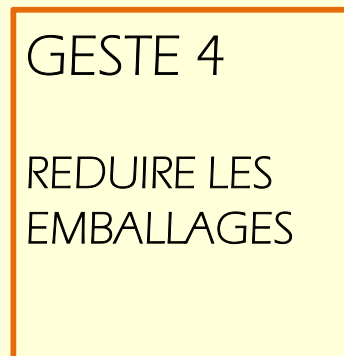
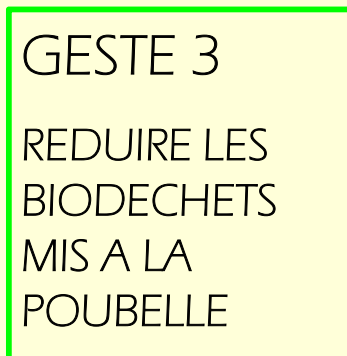
13-MEMO : Les BONS GESTES au QUOTIDIEN...



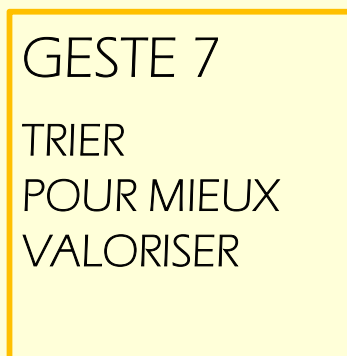
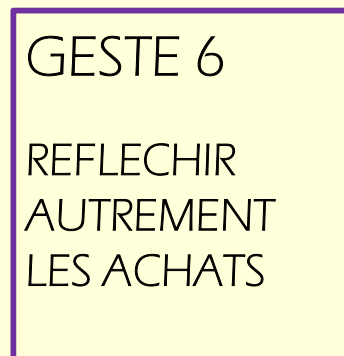
GESTE 1  
RÉDUIRE LES  
DÉCHETS VERTS  
DU JARDIN



GESTE 2  
LIMITER LE  
GASPILLAGE  
ALIMENTAIRE



GESTE 5  
RÉDUIRE  
L'UTILISATION  
DE PRODUITS  
À USAGE UNIQUE



GESTE 8  
DONNER UNE  
SECONDE VIE  
A MES OBJETS



## Repas des Aînés CCAS 2021 (Commission SOPHIA)



Le repas des aînés 2021 traditionnellement organisé chaque année par la Commission Commune d'Action Sociale (CCAS) dite « Sophia », a pu se tenir normalement cette année comme planifié le SAMEDI 16 OCTOBRE 2021, c'est-à-dire le 3<sup>ème</sup> samedi du mois d'octobre.

L'équipe « Sophia » en charge s'est donc tournée dès la rentrée de septembre pour l'organisation du repas et l'établissement du menu autour de Karine DAUVERGNE et Annie LE MOIGNE.

Comme souvent le choix des fournisseurs s'est porté sur des habitués partenaires locaux du CCAS de la commune de Lugny-les-Charolles : le Boucher-Charcutier-Traiteur JARDIN de Charolles, la Boulangerie de Saint-Julien-de-Civry, les fromages de la ferme « Le Chemin de la Chèvre » et la Pâtisserie « l'Éclat des Saveurs » de Charolles.

28 personnes ont finalement pu assister au repas avec les désistements de dernière minute de 4 d'entre elles pour raison sanitaire. Auxquelles se sont joints 5 membres de la nouvelle équipe municipale élue en 2020 et les 2 anciennes employées communales récemment retraitées qui ont bénévolement œuvrés au service de table. Tous les 7 ont pris part au repas et pu échanger longuement, entre 2 services de plat, auprès des convives..

### MENU

Samedi 16 octobre 2021



Cassolettes de ris de veau

Dos de loup sauce champagne, riz

Fromage

Mignardises



En fin d'année 2021, 7 personnes seules et 4 couples, soit 15 personnes âgées de plus de 80 ans ont reçu un colis que Karine DAUVERGNE a composé puis préparé afin que les membres du Conseil Municipal, groupés en équipes de 2 ou 3, ont pris le temps de porter à domicile dans les derniers jours de décembre ou les premiers de Janvier.





## Association Club Culture et Loisirs (Bernadette RAVAUD)

Le Club « Culture et Loisirs » de LUGNY-LES-CHAROLLES qui était jusque là affilié à la Fédération des Aînés Ruraux de Saône-et-Loire « GENERATIONS MOUVEMENT », mais ce n'est plus le cas depuis cette année 2021, suite à la situation ambiguë, morale, financière et juridique de la structure en fin d'année 2020.

Le 1<sup>er</sup> Juillet 2021, lors de l'AG 2020, pour 24 adhérents sur 41 clubs du 3<sup>ème</sup> âge, il n'y a pas eu lieu d'encaisser de cotisation, le club n'étant plus affilié à la fédération, et n'ayant pas eu d'activités en 2020.

La cotisation 2022 des membres du club « Culture et Loisirs » sera demandée aux adhérents au moment de l'Assemblée Générale qui se tiendra dans la première partie de l'année 2022.



Le club a repris ses rencontres mensuelles à partir de fin juillet 2021, rencontres mensuelles qui ont lieu le **DERNIER JEUDI du mois, dès 14H00** à la Petite Salle Communale Saint-Martin.

Le repas / sortie de fin d'année 2021 a eu lieu en Septembre au restaurant « l'Escale » à Digoin où 40 convives environ s'étaient réunis.

Le club de Lugny-les-Charolles reste ouvert à l'accueil de nouveaux et futurs adhérents, notamment parmi les plus jeunes retraités afin de pouvoir pérenniser l'association. Parlez-en autour de vous...!!!

Les activités proposées sont des Jeux de Cartes et de Société, mais également des Marches de 1H30 à 2H00 autour de Lugny ou dans différents lieux des environs de la commune, en se déplaçant au préalable en voiture.

- Présidente : Bernadette RAVAUD
- Trésorier : Henri PACAUD
- Secrétaire : Elisabeth GENETIER



Membres du Club « Culture et Loisirs » de Lugny-les-Charolles – De retour du repas à « l'Escale » à Digoin – Photo de Jean CHAMBREUIL – Septembre 2021



## Les Cherches de Feux du Charolais (Patrick BOUILLON)

Une **cherche de feux** est un recensement de la population du duché de Bourgogne effectuée dans un but fiscal.

La série des recherches des feux (B 11510-11599, XIVe-XVIe siècles) est conservée aux Archives départementales de la Côte-d'Or dans le fond de la Chambre des comptes de Dijon, administration fiscale et domaniale qui fonctionna du XIVe siècle à 1791. Les volumes dont elle se compose ne sont malheureusement qu'un résidu de ce qui existait jadis.

Les « recherches » étaient prescrites par les élus des Etats de Bourgogne pour la répartition des impôts consentis au souverain. A l'époque où il n'y avait ni cadastre, ni recensement exact de la population imposée, les élus firent procéder à la recherche des feux des paroisses, dans chacun des grands bailliages, qui étaient alors une circonscription administrative, judiciaire, militaire et financière.

A but essentiellement fiscal, la démarche, assignée à des commissaires spéciaux, consistait à recueillir des éléments descriptifs sur les différentes localités et sur leurs habitants. Pour chaque localité, étaient indiqués le nom du seigneur dont elle dépendait, ses avantages (château, foires, marchés) et les charges qui pesaient déjà sur les habitants (tailles, corvées, mainmorte...etc). Pour les habitants, était dressé un « rôle » nominatif par feu (ou « foyer ») qui précisait la condition sociale de chacun d'eux : homme franc de tout impôt, homme abonné, taillable haut et bas ou serf. Ces derniers étaient classés, selon leur situation de fortune, parmi les solvables ou les misérables.

Les rôles ne devaient comprendre ni les personnes engagées dans les ordres religieux, ni les nobles « vivant noblement », ni les officiers du Duc. La recherche terminée, après avoir été exploitée par les élus des Etats de Bourgogne, était jointe par le receveur de l'impôt, comme pièce justificative au compte que ce dernier devait présenter à la Chambre des comptes, qui en assura la conservation et dans le fonds de laquelle ces documents se trouvent toujours.

Ces recherches de feux constituent un matériau historique de premier ordre pour les études démographiques, pour apprécier les mouvements de population, pour étudier la formation des noms propres et pour établir des filiations généalogiques (au-delà des registres de baptêmes, mariages et sépultures que les prêtres n'ont commencé de tenir qu'au 16<sup>ème</sup> siècle via l'Ordonnance Royale de Villers-Cotterêts de 1522 du Roi de France François 1er.

Notons toutefois que, sous le nom de « visites générales des feux des communautés », les recherches de feux ancestrales se poursuivent jusqu'au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle. Sous l'autorité directe des élus des Etats de Bourgogne, elles servaient à établir l'assiette des impôts. Elles sont conservées dans le fonds des Etats de Bourgogne (C 4732-4853) et ne sont pas encore consultables sous forme numérisée.

Ses documents historiques, établis de manière exhaustive sur toute la surface d'une même territoire à des périodes très reculées du 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècle, permettent de localiser précisément dans quelle commune sont situés les porteurs d'un patronyme donné, de savoir si le patronyme était répandu ou limité à un seul foyer, ce qui peut permettre d'identifier à coup sûr, loin dans le temps, l'origine géographique de la souche généalogique de son patronyme contemporain et ce, bien au-delà de son arbre généalogique que l'on ne peut remonter avec certitude qu'aux confins du 16<sup>ème</sup> siècle au travers des registres paroissiaux.

Le Duché de BOURGOGNE et son administration de quasi –Etat moderne fut le seul à procéder à ces recensements précis de sa population. On dispose ainsi de recensement pour l'Autunois, l'Auxois, l'Auxonnais et terre d'Outre-Saône, le Comté de Bar-sur-Seine, le Beaunois et Nuiton, le Chalonnais, le Charolais, le Châtillonnais, le Dijonnais, le Mâconnais, le Bresse, le Pays de Gex et la Bailliage d'Avallon.



**Les « Recherches de Feux » en Charolais du Duché de Bourgogne :**

[https://archives.cotedor.fr/console/ir\\_ead\\_visu.php?eadid=FRAD021\\_00000910&ir=23252#.Ye5pBHqZNhE](https://archives.cotedor.fr/console/ir_ead_visu.php?eadid=FRAD021_00000910&ir=23252#.Ye5pBHqZNhE)



## La Recherche de Feux du Charolais de 1397 (Patrick BOUILLON)

La recherche de feux de 1397 est une liste de près de 3 000 noms de personnages dans 57 paroisses existantes d'alors et qui constituaient le Comté et Baillage du Charolais à la fin du 14<sup>ème</sup> siècle.

AVRILLY (11) - BALLORE (62) - BARON (48) - BEAUBERY (82) - BRAGNY-EN-CHAROLAIS (73) - BUSSEUIL (8) - CEE (7) - CHAMPLECY (98) - LA GUICHE (68) - CHANGY (94) - CHAROLLES (81) - CHASSENARD (8) - DIGOIN (18) - DROMPVENT (6) - FAUTRIERES (20) - FONTENAY (13) - GENELARD (71) - GRANDVAUX (12) - HAUTEFOND (35) - LA MOTTE-ST-JEAN (8) - LUGNY-ès-CHAROLLES (42) - LUNEAU (16) - LURCY (9) - MARCILLY-LA-GUEURCE (40) - MARIZY (138) - MARTIGNY-LE-COMTE (118) - MONTMELARD (4) - MORNAY (58) - NOCHIZE (26) - OUDRY (67) - OZOLLES (29) - PALINGES (103) - PARAY-LE-MONIAL (138) - POISSON (60) - PRESSY-SOUS-DONDIS (46) - St-AUBIN-en-CHAROLAIS (87) - St-BONNET-de-JOUX (40) - St-BONNET-de-VIEILLE-VIGNE (33) - St-MARTIN-de-SALENCEY (5) - St-GERMAIN-de-RIVE (16) - St-JULIEN-de-CIVRY (7) - St-LEGER-LES-PARAY (49) - St-SYMPHORIEN-ès-CHAROLLES (25) - St-VINCENT (61) - SUIN (45) - VARENNES-REUILLON (13) - VAUDEBARIER (43) - VENDENESSE-ès-CHAROLLES (79) - VEROSVRES (41) - VIGNY-ès-PARAY (39) - VILLORBAINE (12) - VINDECY (10) - VIRY (89) - VITRY-EN-CHAROLAIS (88) - VOLESVRES (62)

Parmi ces paroisses, certaines ont disparues, ayant été absorbée depuis par une paroisse voisine (par exemple Busseuil par Poisson, Drompvent par Montmelard, Villorbaire par Palinges...etc)

Chacun des « feux » (ou foyer) recensés dans une recherche est associé à un son Seigneur de tutelle, propriétaire localement des droits seigneuriaux dont il dépend fiscalement. La liste de ses personnages permet ainsi de connaître l'identité des 180 seigneurs nobles ou riches bourgeois qui possédaient ces droits seigneuriaux :

**(Membres du Clergé – Membres de la Grande Noblesse – Membres de la Chevalerie Templière et Hospitalière – Membres de la Grande Bourgeoisie non nobles – Membres de la Petite Noblesse)**

### Les Seigneurs plus grands possesseurs en Charolais en 1393 (plus de 35 feux)

Monsieur le Comte de CHAROLAIS (285) - **Le Prieur de PARAY-LE-MONIAL** (246) - **l'Abbé de CLUNY** (138) - **Le Sgr de DIGOINE** (87) - **Le Prieur de PERRECY (77)** - **Le Sgr de CHAUMONT** (76) - **Le Sgr de MARTIGNY** (72) - **Colas FRAILLON** (60) - **Jean de BUSSEUIL** (58) - **Guillaume du BOIS** (55) - **Le Commandeur d'EPINASSY** (48) - **Le Sgr de COUZAN et LUGNY** (43) - **Girard de THUREY** (42) - **Le Prieur de BRAGNY-en-CHAROLAIS** (38) -

### Les Seigneurs moyens possesseurs en Charolais en 1393 (entre 34 et 12 feux)

**Le Sgr de BALLORE** (33) - **Philibert de LESSARTOT** (32) - **Guillaume et Jean de VARIER** (31) - **Le Sgr de SAINT-AUBIN** (31) - **Le Sgr de SAINT-LEGER** (29) - **Le Prieur de MARCIGNY** (28) - **le Sgr de SOUSTERRAIN** (28) - **Le Prieur de LA MADELEINE de CHAROLLES** (26) - **Le Sgr de CHATEL VILAIN** (23) - **Huguenin de FOUGERES** (22) - **Le Sgr de CHASSY** (22) - **Jean DAMAS** (21) - **Pierre de SEMUR** (21) - **Dalmace de RABUTIN** (20) - **Hugues de MARCILLY** (20) - **Jean de LA PORTE** (19) - **Guillaume de COMMUNE** (18) - **Guillaume SACHET** (18) - **Jean BRESCHAT** (18) - **Le Sgr de TERZE** (17) - **Le Chambrier de PARAY-LE-MONIAL** (16) - **Gaugnon de SEMUR** (15) - **La Dame de LA GUICHE** (15) - **Le Prieur de LA MADELEINE de CHAROLLES** (15) - **Le Sgr de CHAMPROND et CHEVENIZET** (15) - **Guillaume de LA MOTTE** (14) - **Jean de LESPINASSE** (14) - **Jean de MARCILLY** (16) - **Guillaume de DROMPVENT** (13) - **Guillaume de Saint-PRIVE** (13) - **Guillaume de L'ESTANG** (13) - **Dame Jeannette de JANTES** (13) -

### Les Seigneurs moyens possesseurs en Charolais en 1393 (entre 12 et 3 feux)

**Guillaume de POUILLY** (12) - **Jean du PALAIS** (12) - **Commandeur Templier de EPINASSY** (11) - **Guy MOREAU** (13) - **Guyot du BOUCHAUD** (11) - **Joscerand de BARON** (11) - **Philibert de LESPINASSE** (11) - **Renaud de BRESCHES** (11) - **Abbé de LA BENISSON DIEU** (10) - **Hugues de CYPierre** (12) - **Jean des FORGES** (10) - **La Dame du BROUILLAT** (10) - **les héritiers de Jacquet RUFFIN** (10) - **Letaud de FAUTRIERES** (10) - **Renaud de Saint-HELENE** (10) - **Sgr de LA BURETTE** (10) - **Doyen de BEZORNAY** (9) - **Guyard de LESPINASSE** (9) - **La Dame de L'ESTANG** (9) - **Le Commandeur de BOLOY** (9) - **Philibert de VAUX** (9) - **Philippe de PERRIGNY** (9) - **Sgr de TERZE** (9) - **Béraud de SUIN** (8) - **Guichart de BRAGNY** (8) - **Guillaume de LA VESVRE** (8) - **Guillaume de PERRECY** (8) - **Jean de MAISON COMTE** (8) - **Jean de MARCILLY** (8) - **Joscerand de CYPierre** (8) - **La Dame de CHANGY** (8) - **Philibert de VAUX** (8) - **Girard de MONTFAUCON** (7) - **Girard SACHET** (7) - **Jean de MARTIGNY** (7) - **La Dame de COLLANGE** (8) - **Laurent du BROUILLAT, Prieur de BEAULIEU** (7) - **Hugues de TREZETTES** (6) - **Le Sgr de LA MOTTE-SAINT-JEAN** (6) - **Prieur de Saint-GERMAIN-en-BRIONNAIS** (6) - **Renaud de BRESCHES** (6) - **Sire de MOLERON** (6) - **Andre de LA FOREST** (5) - **Huguenin d'AUTREPIERRE** (5) - **Joscerand de POMMAY** (5) - **La Belle Guillaume** (5) - **l'Aumonier de PARAY-LE-MONIAL** (5) - **Le Cérier de PERRECY** (5) - **Le Commandeur du BEUGNET** (5) - **Philippe de VIRY** (5) - **Pierre de MONTGRENOT** (5) - **Estienne de SALIGNY** (5) - **Huguenin de MARTENANGE** (4) - **Huguenin PATIN** (4) - **Jean BOCQUILLON** (4) - **Jean de BUSSEUIL** (4) - **Jean PORTERAT** (4) - **Joscerand de BARON** (4) - **Le Chambrier de CLUNY** (4) - **le Sgr de MONTAGUT et de Saint-AUBIN** (4) - **Philibert LE VERT** (4) - **Pierre PEILLON** (4) - **Dalmace BUTET** (5) - **Guichard de VAUX** (3) - **Guillaumette de LA MADELEINE** (3) - **Huguenin de JUCHAUD** (3) - **Humbert de TREZETTES** (3) - **Jean BOTTESEUCHE** (3) - **Jean COULTORT** (3) - **Jean de TENARRE** (3) - **Jean MATHE** (3) - **Jean SACHET** (3) - **Le Chambrier de PARAY-le-MONIAL** (3) - **La femme de Jean des FORGES** (3) - **la Maison-Dieu de CHAROLLES** (3) - **l'Abbé de LA BENISSON-DIEU** (3) - **Le Prieur de LA MADELEINE** (3) - **Le Prieur de SAINT-GERMAIN** (3) - **Le Sgr de MARGINY** (3) - **Le Sgr du VERDERAT** (3) - **Philibert de L'ESSERTOT** (3) - **Philippe de LA MOUSSIÈRE** (3) - **Pierre de GENELARD** (3) - **Thévenin de POMMAY** (3) -

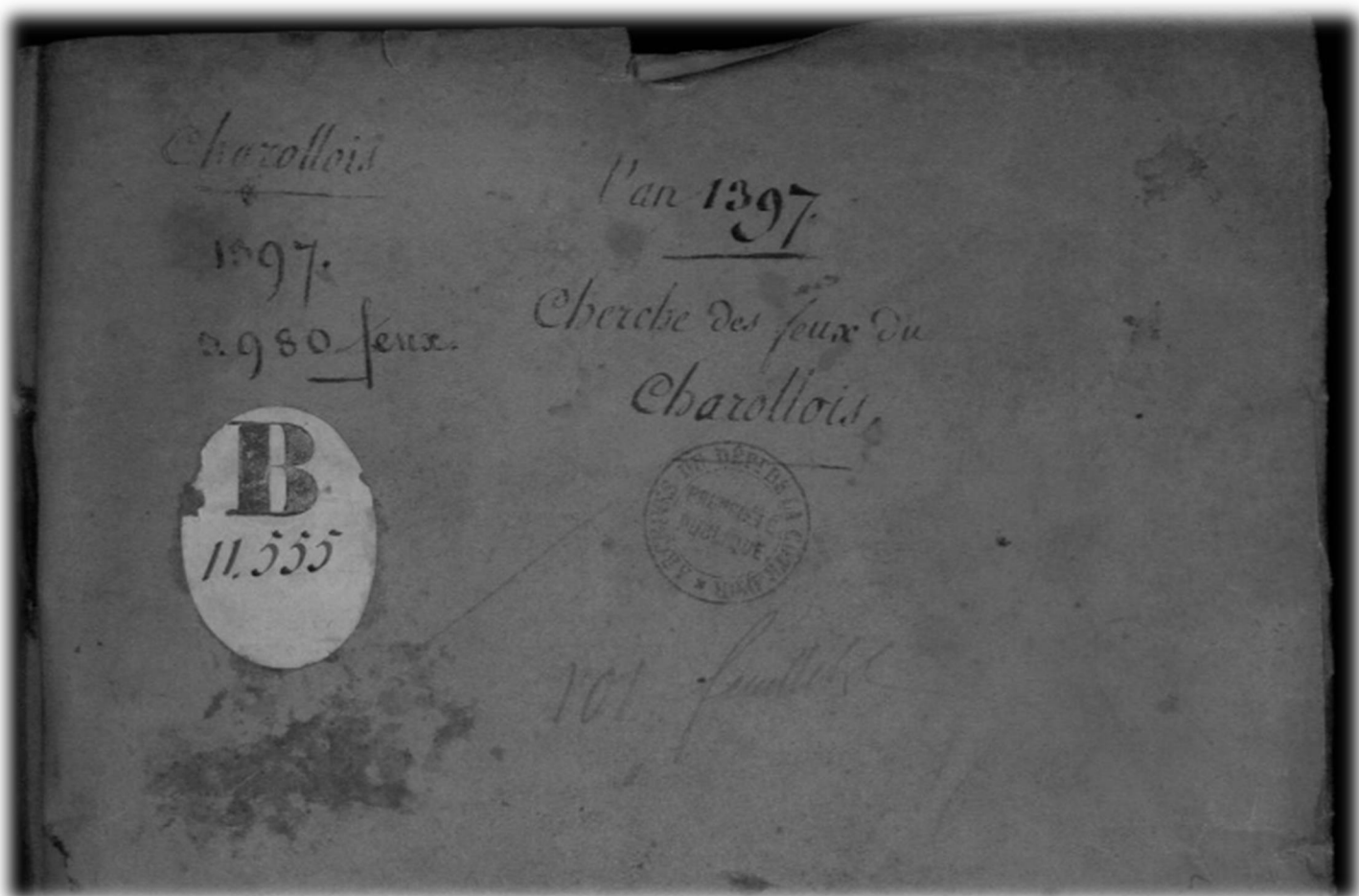
### Les Seigneurs petits possesseurs en Charolais en 1393 (entre 2 et 1 feux)

**Barthélemy GRUAT** (2) - **Girard d'ESSAULES** (2) - **Girard de SAULX** (2) - **Guichard RAFFIN** (2) - **Guyot de MARCHISEUIL** (2) - **Huguenin de MASONCLE** (2) - **Hugues FERRACHAT** (2) - **Jean de FAUTRIERES** (2) - **Jean de VILLAIN** (2) - **Le Chapitre de CHALON** (2) - **Le Chapitre de LA PREE-en-BOURBONNAIS** (2) - **Robert de TRESMONT** (2) - **Tristan de CORCELLES** (2) - **Ballard de DIGOINE** (1) - **Denis MAIGNIN** (1) - **Guillaume de GERMOLLES** (1) - **Guillemin PAPILLON** (1) - **Guyot de CHARENCEY** (1) - **Guyot des BROTTES** (1) - **Hugues de MASONCLE** (1) - **Jean de CHATEL VILAIN** (1) - **Jean de GANAY** (1) - **Jean de LA FAY** (1) - **Jean de MARCHISEUIL** (1) - **Jean des FORGES** (1) - **Jean d'OCLE** (1) - **Joscerand de CHAREPONT** (1) - **Joscerand MOREAU** (1) - **La BURETTE** (1) - **Le Clerc d'ARTHUS** (1) - **Le Sgr de COMMUNE** (1) - **Le Sgr de LESPINASSE** (1) - **Le Sgr d'OYE** (1) - **Les Hospitaliers de BOLOY** (1) - **L'Hospitalerie de PARAY-LE-MONIAL** (1) - **Louis CHOUZ** (1) - **Perrin de SERTINES** (1) - **Philibert de CHAROLLES** (1) - **Philibert de VILLENEUVE** (1) - **Philippe de VIRY de la MOUSSIÈRE** - **Robert de DIGOINE** (1)





La Recherche de Feux du Charolais de 1397 (Patrick BOUILLON)



**CHAROLLES (Début)**

*En la* *paroisse de Charolles* **En la paroisse de Charolles**  
 Et premièrement en la ville de Charolles  
 Et premièrement en la ville de Charolles  
 Et premièrement en la ville de Charolles

**Hommes francs de Monseigneur le Comte**

<i>Philibert de charolles</i>	<b>Philibert de Charolles</b>
<i>Jehan portnat</i>	<b>Jehan Petynat</b>
<i>Guillemin Thomassin</i>	<b>Guillemin Thomassin</b>
<i>Lorete Tourmentat</i>	<b>Lorete Tourmentat</b>
<i>Huguenin Bertault</i>	<b>Huguenin Bertault</b>
<i>Guichart Dagonneault</i>	<b>Guichart Dagonneault</b>
<i>Simon Marion</i>	<b>Simon Marion</b>
<i>Jehan Porterat</i>	<b>Jehan Porterat</b>
<i>Jehan de Ganay</i>	<b>Jehan de Ganay</b>
<i>Bartholomé Saunier</i>	<b>Bartholomé Saunier</b>
<i>La femme de Guillaume du Vinat</i>	<b>La femme de Guillaume du Vinat</b>
<i>Guichart Quinczon</i>	<b>Guichart Quinczon</b>
<i>Jehan Danay</i>	<b>Jehan Danay</b>
<i>Béatrice Bernart</i>	<b>Béatrice Bernart</b>
<i>Michelet Boilloz</i>	<b>Michelet Boilloz</b>
<i>Simon Deffaux</i>	<b>Simon Deffaux</b>
<i>Denis de Peches</i>	<b>Denis de Peches</b>
<i>Guillemin de Beauregard</i>	<b>Guillemin de Beauregard</b>
<i>Perrin de Viny</i>	<b>Perrin de Viny</b>
<i>Denis Pillon</i>	<b>Denis Pillon</b>
<i>Pierre Dessaulles</i>	<b>Pierre Dessaulles</b>
<i>Guillaume Dunges</i>	<b>Guillaume Dunges</b>
<i>André Fafot</i>	<b>André Fafot</b>
<i>Jehan Jayot</i>	<b>Jehan Jayot</b>

**CHAROLLES (Suite)**

**Hommes francs et mainmortables de Monseigneur en ladite ville**

<i>Girart Barboier</i>	<b>Girart Barboier</b>
<i>Le femme de feu Perrin Jacquart</i>	<b>Le femme de feu Perrin Jacquart</b>
<i>Jehan Gaultier</i>	<b>Jehan Gaultier</b>
<i>Jehan Cardinault</i>	<b>Jehan Cardinault</b>
<i>Clément Bobin</i>	<b>Clément Bobin</b>
<i>La femme de feu Simon Boilloz</i>	<b>La femme de feu Simon Boilloz</b>
<i>Guiot le Chapuis</i>	<b>Guiot le Chapuis</b>
<i>Martine femme de feu Guiot Lauthier</i>	<b>Martine femme de feu Guiot Lauthier</b>
<i>Jehan Penart</i>	<b>Jehan Penart</b>
<i>Henequin de Saint Omer</i>	<b>Henequin de Saint Omer</b>
<i>Béatrice de la Chanault</i>	<b>Béatrice de la Chanault</b>
<i>Jehan Barthault</i>	<b>Jehan Barthault</b>
<i>Colin Prosti</i>	<b>Colin Prosti</b>
<i>Perraud Davailly</i>	<b>Perraud Davailly</b>
<i>Guillaume Rambaut</i>	<b>Guillaume Rambaut</b>
<i>Huguenin Juillez</i>	<b>Huguenin Juillez</b>
<i>Guillaume Costier</i>	<b>Guillaume Costier</b>
<i>la femme Simonet</i>	<b>la femme Simonet</b>
<i>Berthelot Mestre</i>	<b>Berthelot Mestre</b>
<i>Jehan Matillon</i>	<b>Jehan Matillon</b>
<i>Ligeraut</i>	<b>Ligeraut</b>
<i>Durant Bolier</i>	<b>Durant Bolier</b>
<i>André de Monbon</i>	<b>André de Monbon</b>
<i>Estienne Daubonz</i>	<b>Estienne Daubonz</b>
<i>Marguerite de Précy</i>	<b>Marguerite de Précy</b>
<i>Mante de Beaulieu</i>	<b>Mante de Beaulieu</b>
<i>Jehan le Py</i>	<b>Jehan le Py</b>
<i>Tibaut Durandin</i>	<b>Tibaut Durandin</b>
<i>Jehandiau Buxière</i>	<b>Jehandiau Buxière</b>
<i>Guillaume Rosset</i>	<b>Guillaume Rosset</b>
<i>La femme de feu Guillaume Bormet</i>	<b>La femme de feu Guillaume Bormet</b>
<i>Girart Patroillat</i>	<b>Girart Patroillat</b>
<i>Philberte Barjote</i>	<b>Philberte Barjote</b>
<i>Jehan Magrin</i>	<b>Jehan Magrin</b>
<i>Mante Dufour</i>	<b>Mante Dufour</b>
<i>Jehan Bourdeault</i>	<b>Jehan Bourdeault</b>



La Recherche de Feux du Charolais de 1397 (Patrick BOUILLON)

**CHAROLLES (Fin)**

Hommes francs de Monseigneur hors de la ville.

Peraud Dagonneault  
Jehan Mathe  
Jehan Simonin  
Denis Guillet  
Simon Vezean

Homme francs et mainmortables de Monseigneur hors de la ville

Simon Pascaut  
Le Mareschaut  
Oddet le Villain  
Jehan Barjat  
Thevenin de Marigny  
Guillaume des Croux  
Tevenin de la Croix  
Pierre Bardin  
Jehan Libaut  
Pierre Pontet  
Perreault de la Ronze  
Jeanete Vezean  
Jehan Gourgoillon

Homme taillables et mainmortables de la Maison Dieu de Charolles

Estienne Dufour  
Thomassin Choullier

**CHANGY (Suite 1)**

Homme franc et mainmortable dudit Seigneur

Lambert de Paud

Hommes taillables dudit Seigneur

Jehan de Pignières  
Guillaume Naquart  
Liebaut de Bos  
Estienne de Saulnière  
Pierre de Palutain  
Barthelemy de Saulnière  
Thévenin Fagot

Hommes taillables et mainmortable dudit Seigneur

Jehan Naquart  
Guillemin le Moyne  
Jehan Tabellion

Hommes taillables de Colas Fraillon

Agnès femme de Thevenin Chasier  
Pierre Chasier  
Jehan Peletier  
Pierre Marillier  
Pierre Moreault  
Jehan Bachelier  
Jehan Begnin

Hommes taillables et mainmortable dudit Colas

Estienne femme de Philibert Chasier  
Michaud des Paud

Hommes taillables du Seigneur de Terzé

Bernard du Boschat  
Martin du Boschat

**CHANGY (Début)**

En la paroisse de Changy (à) coste Charolles

Hommes francs du Seigneur de Cosant

Guillaume de Paud  
Girard des Paud  
Jehanin Boillonne

**CHANGY (Suite 2)**

Hommes taillables et mainmortables dudit Seigneur

Girard du Boschat  
Guillaume de Bor

Hommes taillables de Dalmace de Rabotin

Lambert Coutone  
Michelette femme au grand Jehan  
Bernard Cornillon

Homme taillable et mainmortable dudit escuyer

Jehan Pronchet

Homme franc dudit escuyer

Jehan Gaudichet

Homme franc de Jehan de Bysseuil

Denis Laublanç

Hommes taillables dudit escuyer

Jehan Triboulet  
Jehan Bardin  
Durand Margot  
Guillaume le Maczon

Homme taillable et mainmortable dudit escuyer

Jacquet Coillet

Hommes taillables de Hugues de Trezzettes, escuyer

Pierre Quelin  
Jehan Guillemint

Guiot Boillot

Hommes taillables et mainmortables dudit escuyer

Jehan Boucaud  
Pierre Maillet

**CHANGY (Suite 3)**

Hommes taillables du Seigneur de Marigny

Guillaume Fromenteault  
Bernard Groulier

Homme taillable et mainmortable dudit Seigneur

Pierre ala Cibelle

Homme franc du Seigneur de Commune

Renaud ala Mente

Hommes francs de Monsieur le Comte

Clémence Oddet  
Jehan de la Vermelle  
Jehan Bachelier

Hommes francs et Mainmortables de Monsieur le Comte

La femme au Baudissier  
Peraud Charboillot  
Béatrice Raffoillat

Hommes taillables du Commandeur d'Epimassy

Jehan Jobillot  
Jehan Resve  
Clément Colas  
Jehan Bernard  
Jehan Resve  
Guillaume Joly  
Girard Bernard  
Pierre des Bos  
Pierre Brivot  
Girard Clément  
Girard Fauconnet



La Recherche de Feux du Charolais de 1397 (Patrick BOUILLON)

**CHANGY (Suite 4)**

Jehan Bonnete  
 Guillaume Clément  
 Jehan du Pont  
 Jehan Guillemain  
 Girard Guillemain  
 Guillaume Bardin  
 Guillemain Brenet  
 Guillaume Guillemain  
 Pierre Petier  
 Jehan le Perrier  
 Pierre Pain  
 Guillemain Gauffechon

**Hommes taillables et mainmortables dudit Commandeur**

Maurel Girardon  
 Hugette Sauvage  
 Martine Rousset  
 Pierre Hugonet  
 Guillemain Pelet  
 Agnès Bolone  
 Jacquet Quarouge  
 Pierre Rousset  
 Pierre Tachart  
 Béatrice Petier  
 Guillaume Pain  
 Huguelle Petier

**Hommes taillables de Messire Jehan de Marilly**

Jehan Saunier  
 Clément Rayve

**Hommes taillables et mainmortables dudit chevalier**

Guillemain Billaut  
 Pasquette Bonnet

**CHANGY (Fin)**

**Hommes taillables du prieur de Saint-Germain**

Jehan de la Chanault  
 Perreaul Gasteaut

**En la paroiche de Lugny**

**Hommes francs du Seigneur de Cousant**

Henriet Bernardin  
 Humbert Bernardin  
 Jehan Polet  
 Gautier de la Leschère

**Hommes francs et mainmortables dudit Seigneur**

Guillemette des Prés  
 Guillaume Camus  
 Bernarde Lauspeure

**Hommes taillables dudit Seigneur**

Jehan Robin  
 Clément Garsaut  
 Jehan de Bisie  
 Philibert fils de Perrin Burlin  
 Jehan Martin  
 Berthelon des Prés  
 Hugues Vincent  
 Clément Morin  
 Perraud Ballant  
 Isabeau des Prés

**Hommes taillables dudit Seigneur**

Perrin Gronflet  
 Pierre la Gayte  
 Marguerite Morin  
 Bernarde la Chaudier

**LUGNY-LES-CHAROLLES (Fin)**

**Hommes francs du Seigneur de Champ Rond**

Girard du Breuil  
 Guillaume la Michelette

**Homme franc dudit Seigneur**

Catherine de la pierre

**Homme taillables dudit Seigneur**

Hugues Bonet  
 Humbert Petinyat  
 Michaut Petinyat  
 Pierre de la Leschère  
 Jehan filiatre de Jehan de Grasié  
 Thomas de Grasié

**Homme taillable et mainmortables dudit Seigneur**

Jehan Restinat  
 Hugues Bomet  
 Perraud Cornet  
 Alix Boyer

**Hommes taillables et mainmortables de Jean de Busseuil**

Jehan Bainchet  
 Thévenin Galent  
 Pierre Galent

**Hommes taillables de Jehan d'ocle, escuyer**

Jehan Roux

**Homme taillable de Salmaçe de Rabutin**

Guynet Descu

**Hommes taillables de l'Abbé de la Benisson Dieu**

Guillaume la Guicharde  
 Jehan Monier  
 Philibert Rauclot

**NOCHIZE (Début)**

**En la paroiche de Nochize**

**Hommes taillables de Messire Jean de Marilly**

Perraud Pellenart  
 Martin Langear  
 Philibert de Pancamon  
 Guillemain de Pancamon

**Homme taillables et mainmortables dudit Seigneur**

Michon Patous  
 Girard Guionet  
 Jehanet du Troncy

**Homme francs du Seigneur de Cousant**

Clément du Troncy  
 Guillaume Pellenart  
 Guillaume Chamet

**Homme francs et mainmortables dudit Seigneur**

Pierre Baffart  
 Huguenin Vermet  
 Mathieu du Troncy

**Hommes francs de Jehan du Palais Escuyer**

Guillaume Poncet  
 Perraud Rauclot  
 Pierre de La Collange  
 Jehan Rauclot  
 Girard Perrier

**Hommes francs et mainmortables dudit escuyer**

Durand de Villaine  
 Germain de Pancamonit  
 Perrin Pelloche  
 Pierre Graissart  
 Jehan Forestault



La Recherche de Feux du Charolais de 1397 (Patrick BOUILLON)

**NOCHIZE**

Homme taillable du Prieur de Paray  
 Professeur de Guillaume  
 Homme taillables et mainmortables dudit Prieur  
 Estienne Rossignol  
 Jehan Tixier

**BUSSEUIL**

En la paroisse de Buxeuil

Hommes taillables de Jehan de Busseuil  
 Guillaume Bichet  
 Jehan Grelet  
 Guillaume Alayson  
 Denis Lestrangle  
 Hommes taillables et mainmortables dudit Escuyer  
 Jehaniet Leguy  
 La femme de Jehan Gaillart  
 Hommes francs dudit Escuyer  
 Guillaume Gascoing  
 Thévenin Seure

**POISSON (Début)**

En la paroisse de Poisson

Hommes francs de Jehan de Busseuil  
 Nicolas Perrin  
 Guillaume Clément  
 Thévenin Germain  
 Perrin de Fay  
 Jehan Renestre  
 Pierre de Fay  
 Jehan Lenfant  
 Hommes francs et mainmortables dudit escuyer  
 Colas Marcoux  
 Guillaume Gramont

**POISSON (Suite)**

Hommes taillables dudit escuyer  
 Guillaume Morain  
 Jehan Roy  
 Jehan Gueugnon  
 Jehan Bourjon  
 Jehan Maigrin  
 Jehan Janneault  
 Jehan Reverdy  
 Jehan Fricault  
 Jehan Colin  
 Jehan Renart  
 Jehandeau Corregon  
 Jaquet de Langle  
 Durant Robillart  
 Martin Regnia  
 Guillaume Fricault  
 Hugonet des Prés  
 Tevenin du Terdre  
 Clément Gondart  
 Nicolas des Bordes  
 Hommes taillables et mainmortables dudit escuyer  
 Jehan Moraut  
 Guillemet Galois  
 Ysabeau au Roux  
 Jehan Parche  
 Clément Charbonnier  
 Dalmas Corregon  
 Bernarde du Chemin  
 Margot Gondault  
 Alix des Py  
 Jaquet Monier  
 Pierre des Bordes  
 Vincent Pougier  
 Jehan Durant  
 Peronette Joffroy  
 Homme taillable du Prieur de Paray  
 Jehan Galois de Saint Mary

**POISSON (Fin)**

Jehan Colin de Vileret  
 Jehan Tereneault  
 Huguenin Rosselet  
 Perrot Pomier  
 Hommes taillables et mainmortables francs dudit Prieur  
 Estienne de Villeroi  
 Hugues le Pacieur  
 Hommes francs de la Dame de l'Estant  
 Guillaume Boudet  
 Pereault Limier  
 Margueron Bergier  
 Perrin Gondoy  
 Clément Chasteault  
 Hommes taillables de ladite Dame  
 Clément de Comtet  
 Vincent de Lestangit  
 Girart Chabot  
 Homme taillable de ladite Dame  
 Tevenin Dufour  
 Homme taillable du Prieur de la Madeleine de Charolles  
 Tevenin Gay  
 Homme taillable et mainmortable du Prieur de la Madeleine de Charolles  
 Michel Gay

**HAUTEFOND (Début)**

En la paroisse Hautefond

Homme francs de Monseigneur le Comte  
 Hugues Mathe  
 Bonnet Bardion  
 Jehan Bardion  
 Homme taillable du Seigneur de Couant  
 Perrin au Bergier

**HAUTEFOND (Suite)**

Homme taillable et mainmortable dudit Seigneur  
 Benoit de Roche  
 Hommes taillables de Jehan de Buxeuil, escuyer  
 Benoit Pautin  
 Guillaume du Perrier  
 Hommes taillables et mainmortables dudit escuyer  
 Alix du Perrier  
 Huguenin du Perrier  
 Hommes taillables et mainmortables de Jehan du Palais  
 Perreault Berthier  
 Vincent Rasomier  
 Hommes taillables du Prieur de Paray  
 Hugues de Charmoy  
 Guillemet le Magnin  
 Guillaume Mathe  
 Jehan Godin  
 Martin Popelin  
 Perreault Popelin  
 Thomas au Chevalier  
 Martin Fasier  
 Jehan de Laye  
 Guiot Forain  
 Jehanet Polain  
 Huguenin Crestin  
 Jehan Tout Seul  
 Hommes taillables et mainmortables dudit Prieur  
 Martin Le Moyne  
 Thomas Lafour  
 Perot Boynat  
 Sybille Fomerant  
 Hommes taillables et mainmortables du Seigneur de Champ Rond  
 Pierre Costier  
 Jehanete Costier

**HAUTEFOND (Fin)**

Hommes taillables de la Dame de la Guiche  
 Jehan Gondoy  
 Guillaume Gonfier  
 Peraud Rosset  
 Pierre Vaillant  
 Homme taillable et mainmortable de ladite Dame  
 Tevenin Chaulmet



# Bulletin d'Informations Municipales – 2021 – Commune de Lugny-les-Charolles

## Bilan COVID19 par Pays au 20/01/2022 (Patrick BOUILLON)

PAYS	ZONE CONTINENTALE CLIMATIQUE	POPULATION	Rang Mondial au 20/01/2022	NOMBRE DE DECES	NB DECES PAR MILLION D'HABITANTS
<b>PEROU</b>	<b>SUD AMERIQUE</b>	<b>12 625 948</b>	<b>1</b>	<b>203 750</b>	<b>16 137</b>
<b>GROUPE 01</b>		<b>12 625 948</b>	<b>GROUPE 01</b>	<b>203 750</b>	<b>16 137</b>
BULGARIE	EST EUROPE	7 000 039	2	32 431	4 633
BOSNIE HERZEGOVINE	EST EUROPE	3 249 000	3	13 912	4 282
HONGRIE	EST EUROPE	9 772 736	4	40 686	4 163
<b>GROUPE 02</b>		<b>20 021 795</b>	<b>GROUPE 02</b>	<b>87 029</b>	<b>4 347</b>
GEORGIE	NORD ASIE	3 969 000	5	14 582	3 674
REPUBLIQUE TCHEQUE	OUEST EUROPE	10 649 800	6	36 972	3 472
CROATIE	OUEST EUROPE	4 059 000	7	13 257	3 266
SLOVAQUIE	OUEST EUROPE	5 450 421	8	17 459	3 203
ROUMANIE	EST EUROPE	19 405 000	9	59 385	3 060
BRESIL	SUD AMERIQUE	211 755 692	10	622 125	2 938
<b>GROUPE 03</b>		<b>255 288 913</b>	<b>GROUPE 03</b>	<b>763 780</b>	<b>2 992</b>
LITHUANIE	EST EUROPE	2 662 000	11	7 696	2 891
SLOVENIE	OUEST EUROPE	2 078 000	12	5 722	2 754
ARMENIE	NORD ASIE	2 972 000	13	8 025	2 700
POLONIE	OUEST EUROPE	39 386 000	14	103 062	2 686
ARGENTINE	SUD AMERIQUE	45 376 763	15	118 628	2 614
COLOMBIE	SUD AMERIQUE	50 911 747	16	131 437	2 582
USA	NORD AMERIQUE	332 638 000	17	857 778	2 579
LETTONIE	EST EUROPE	1 648 000	18	4 759	2 574
UKRAINE	EST EUROPE	41 710 267	19	105 236	2 523
BELGIQUE	OUEST EUROPE	11 455 519	20	28 726	2 508
MEXIQUE	NORD AMERIQUE	127 792 286	21	302 112	2 364
ITALIE	OUEST EUROPE	60 117 200	22	142 205	2 358
SERBIE & KOSOVO	EST EUROPE	6 963 764	23	16 147	2 319
ROYAUME-UNI	OUEST EUROPE	66 436 000	24	153 378	2 309
PARAGUAY	SUD AMERIQUE	7 306 000	25	16 866	2 309
TRINIDAD et TOBAGO	NORD AMERIQUE	1 407 000	26	3 458	2 300
RUSSIE	NORD ASIE	146 748 590	27	316 852	2 159
TUNISIE	NORD AFRIQUE	12 047 000	28	25 846	2 145
GRECE	EST EUROPE	10 724 599	29	22 285	2 078
<b>GROUPE 04</b>		<b>969 782 535</b>	<b>GROUPE 04</b>	<b>2 369 998</b>	<b>2 444</b>
CHILI	SUD AMERIQUE	19 458 310	30	39 431	2 026
EQUATEUR	SUD AMERIQUE	17 510 643	31	34 232	1 951
ESPAGNE	OUEST EUROPE	47 100 396	32	91 437	1 945
<b>FRANCE</b>	<b>OUEST EUROPE</b>	<b>67 064 000</b>	<b>33</b>	<b>128 860</b>	<b>1 925</b>
PORTUGAL	OUEST EUROPE	10 276 617	34	19 413	1 889
URUGUAY	SUD AMERIQUE	3 496 000	35	6 258	1 790
PANAMA	SUD AMERIQUE	4 278 500	36	7 554	1 766
BOLIVIE	SUD AMERIQUE	11 633 371	37	20 439	1 757
BANGLADESH	SUD ASIE	165 570 000	38	281 176	1 698
AFRIQUE DU SUD	SUD AFRIQUE	58 775 022	39	93 571	1 592
AUTRICHE	OUEST EUROPE	8 988 000	40	13 856	1 575
IRAN	NORD ASIE	83 993 000	41	132 132	1 573
SUEDE	OUEST EUROPE	10 230 185	42	15 625	1 527
ESTONIE	EST EUROPE	1 322 000	43	1 990	1 505
NAMIBIE	SUD AFRIQUE	2 534 000	44	3 564	1 467
Luxembourg	OUEST EUROPE	642 000	45	941	1 466
SUISSE	OUEST EUROPE	8 603 900	46	12 544	1 458
COSTA RICA	SUD AMERIQUE	5 182 000	47	7 434	1 435
LIBAN	NORD AFRIQUE	6 686 000	48	9 349	1 410
ALLEMAGNE	OUEST EUROPE	83 149 300	49	116 321	1 399
JORDANIE	NORD AFRIQUE	10 301 000	50	13 028	1 265
PAYS-BAS	OUEST EUROPE	17 282 163	51	21 676	1 254
IRLANDE	OUEST EUROPE	4 904 240	52	6 087	1 241
ALBANIE	EST EUROPE	2 866 000	53	3 283	1 145
HONDURAS	SUD AMERIQUE	9 304 380	54	10 457	1 124
GUATEMALA	SUD AMERIQUE	14 901 286	55	16 203	1 087
BOTSWANA	SUD AFRIQUE	2 441 000	56	2 344	1 038
TURQUIE	EST EUROPE	83 900 373	57	85 253	1 016
<b>GROUPE 05</b>		<b>762 363 461</b>	<b>GROUPE 05</b>	<b>1 195 128</b>	<b>1 588</b>
KAZAKHSTAN	NORD ASIE	18 632 200	58	18 338	984
MALASIE	SUD ASIE	33 181 000	59	31 831	959
PALESTINE	NORD AFRIQUE	5 346 000	60	5 031	941
ISRAEL	NORD AFRIQUE	9 152 100	61	8 362	914
LIBYE	NORD AFRIQUE	6 890 500	62	5 874	852
CANADA	NORD AMERIQUE	37 894 799	63	31 982	844
AZERBAIJAN	NORD ASIE	10 300 000	64	8 550	830
BAHREIN	NORD AFRIQUE	1 784 000	65	1 398	784
CUBA	NORD AMERIQUE	11 308 000	66	8 348	738
BIELORUSSIE	EST EUROPE	9 413 446	67	5 866	623
MONGOLIE	NORD ASIE	3 378 000	68	2 092	619
DANEMARK	OUEST EUROPE	5 906 801	69	3 553	612
TRAIK	NORD AFRIQUE	40 150 200	70	24 007	604
SALVADOR	SUD AMERIQUE	6 550 000	71	3 840	586
KOWEIT	NORD AFRIQUE	4 380 000	72	2 480	566
CHYPRE	EST EUROPE	1 223 000	73	689	563
INDONESIE	SUD ASIE	271 066 400	74	144 192	532
<b>GROUPE 06</b>		<b>476 454 446</b>	<b>GROUPE 06</b>	<b>306 693</b>	<b>644</b>
PHILIPPINES	OCEANIE	109 581 000	75	53 044	484
MAROC	NORD AFRIQUE	35 952 000	76	15 025	418
REPUBLIQUE DOMINICAINE	NORD AMERIQUE	10 448 499	77	4 274	409
NEPAL	NORD ASIE	30 226 000	78	11 628	386
VIETNAM	SUD ASIE	98 954 000	79	36 114	365
INDE	SUD ASIE	1 373 055 000	80	487 393	355
BIRMANIE	SUD ASIE	55 227 000	81	19 306	350
THAILANDE	SUD ASIE	70 078 000	82	21 987	314
FINLANDE	OUEST EUROPE	5 517 919	83	5 612	312
NORVEGE	OUEST EUROPE	5 367 580	84	1 412	263
ARABIE SAOUDITE	NORD AFRIQUE	35 845 000	85	8 912	249
EMIRATS ARABE UNIS	NORD AFRIQUE	10 082 000	86	2 200	218
EGYPTE	NORD AFRIQUE	102 334 000	87	22 238	217
QATAR	NORD AFRIQUE	2 980 000	88	631	212
ZAMBIE	SUD AFRIQUE	19 470 000	89	3 877	199
VENEZUELA	SUD AMERIQUE	29 267 000	90	5 392	184
AFGHANISTAN	NORD ASIE	40 754 000	91	7 386	181
CAMBODGE	SUD ASIE	17 169 000	92	3 015	176
SYRIE	NORD AFRIQUE	19 365 000	93	2 956	153
ALGERIE	NORD AFRIQUE	43 900 000	94	6 443	147
JAPAN	SUD ASIE	125 010 000	95	18 458	146
PAKISTAN	SUD ASIE	207 174 520	96	29 042	140
COREE DU SUD	SUD ASIE	51 780 000	97	6 480	125
AUSTRALIE	OCEANIE	26 069 000	98	2 809	108
<b>GROUPE 07</b>		<b>2 527 206 518</b>	<b>GROUPE 07</b>	<b>771 746</b>	<b>305</b>
KENYA	SUD AFRIQUE	56 215 000	99	5 520	98
SOMALIE	SUD AFRIQUE	16 842 000	100	1 335	79
SUDAN	NORD AFRIQUE	45 992 000	101	3 390	74
MOZAMBIQUE	SUD AFRIQUE	33 099 000	102	2 140	65
YEMEN	NORD AFRIQUE	31 155 000	103	1 994	64
ETHIOPIE	NORD AFRIQUE	114 964 000	104	7 190	63
MADAGASCAR	NORD AFRIQUE	28 170 000	105	1 159	40
<b>GROUPE 08</b>		<b>327 435 000</b>	<b>GROUPE 08</b>	<b>22 738</b>	<b>69</b>
NOUVELLE ZELANDE	OCEANIE	4 898 000	107	52	11
CHINE	SUD ASIE	1 400 050 000	108	4 849	3
<b>GROUPE 09</b>		<b>1 404 948 000</b>	<b>GROUPE 09</b>	<b>4 901</b>	<b>3</b>

Il paraissait intéressant de faire un bilan de la pandémie mondiale COVID-19 après 2 années sous son joug.

La France au 20 Janvier 2022 compte un bilan de 129 000 décès liés à la maladie soit environ 29 000 en EHPAD (22%) et 100 000 en établissement hospitalier (78%)

Au 01 Janvier 2021, - avant début de la campagne de vaccination nationale -, ce même bilan était de 70 000 décès répartis en 18 000 en EHPAD (26%) et 52 000 à l'hôpital (74%) ce qui permet de s'apercevoir que la pandémie en 2020 a coûté la vie à 70 000 personnes et en 2021 à 60 000.

Cependant, le bilan au 01 Septembre 2021, au moment où les nombres de contaminations et de décès sont revenus au plus bas de l'année 2021, et surtout au moment où le pourcentage de la population vaccinée passe au dessus de 80%, ce bilan de décès est de 27 000 / 90 000 soit au total 117 000 décès. Ce qui permet de dire que la pandémie COVID a occasionnée en 18 mois 117 000 décès sur une population peu vaccinée (soit 6 500 par mois en moyenne), alors que depuis que les dernières vagues COVID des variants DELTA puis OMICRON déferlent dans la population depuis 6 mois, le nombre de décès supplémentaires n'a été « que » de 12 000 (soit 2 000 par mois en moyenne) donc plus de 3 fois moins.

Les données hospitalières le montrent :

- 70% de ces 12 000 décès sont issus d'une population de 5 millions de personnes adultes non vaccinées, soit 8 500 décès et donc 1 400 décès par mois ou 1700 par million au sein de la population non vaccinée),
- « seuls » 3 500 personnes parmi les 50 millions de personnes adultes vaccinées sont décédés soit 580 décès par mois ou 70 par million au sein de la population vaccinée.

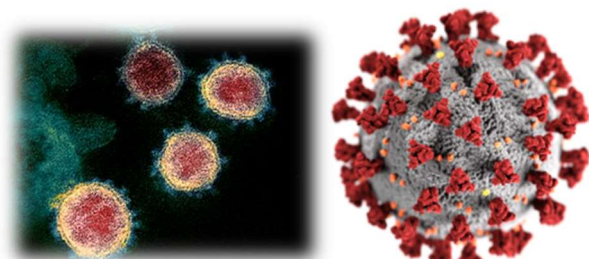
La vaccination a donc permis de passer d'une mortalité de 6 500 décès par mois (18 mois de 2020-21) à une mortalité de 580 décès par mois (6 mois entre 2021 et 2022) soit près de 11 fois moins.

La France, qui était au 12<sup>ème</sup> rang mondial du nombre de décès au début 2021, est donc « tombée » au 33<sup>ème</sup> rang en 12 mois en vaccinant 80% de sa population totale (ou 90% de sa population adulte).

Les pays les plus touchés sont le PEROU (16 000 décès par million d'habitants !), la BULGARIE, la BOSNIE et la HONGRIE (avec plus de 4 000) puis la TCHEQUIE, la CROATIE, LA SLOVAQUIE et la ROUMANIE (plus de 3 000)

Au niveau continental, les deux Amérique du Nord et du Sud et les deux Europe de l'Est et de l'Ouest sont les zones les plus touchées avec entre 2 et 3 000 décès par million.

ZONE CONTINENTALE CLIMATIQUE	POPULATION	Rang Mondial au 20/01/2022	NOMBRE DE DECES	NB DECES PAR MILLION D'HABITANTS
<b>SUD AMERIQUE</b>	<b>449 557 640</b>	<b>1</b>	<b>1 244 046</b>	<b>2 767</b>
<b>NORD AMERIQUE</b>	<b>552 642 584</b>	<b>2</b>	<b>1 209 726</b>	<b>2 189</b>
<b>OUEST EUROPE</b>	<b>473 636 389</b>	<b>3</b>	<b>973 743</b>	<b>2 056</b>
EST EUROPE	202 061 244	4	399 618	1 978
NORD ASIE	340 972 790	5	519 585	1 524
SUD AFRIQUE	189 466 022	6	112 841	596
OCEANIE	140 548 000	7	55 905	398
NORD AFRIQUE	568 482 800	8	167 863	295
<b>SUD ASIE</b>	<b>3 869 914 920</b>	<b>9</b>	<b>1 083 843</b>	<b>280</b>
<b>Total</b>	<b>6 787 282 389</b>	<b>Bilan Global</b>	<b>5 767 170</b>	<b>850</b>



Le SARS-CoV-2 en microscopie électronique.



# POINT CAMPAGNE VACCINATION COVID (Patrick BOUILLON)

(Données au 21 Janvier 2022, au PLAN NATIONAL)

**Le taux de vaccination de la population TOTALE est de 77,7 %.**

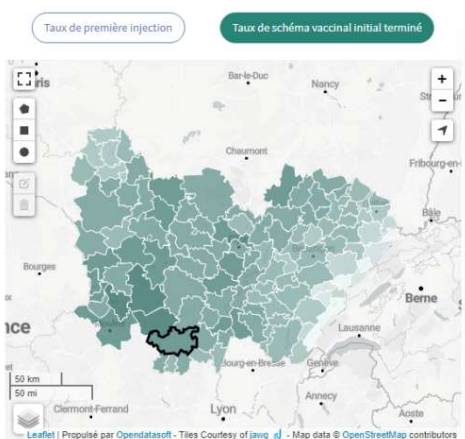
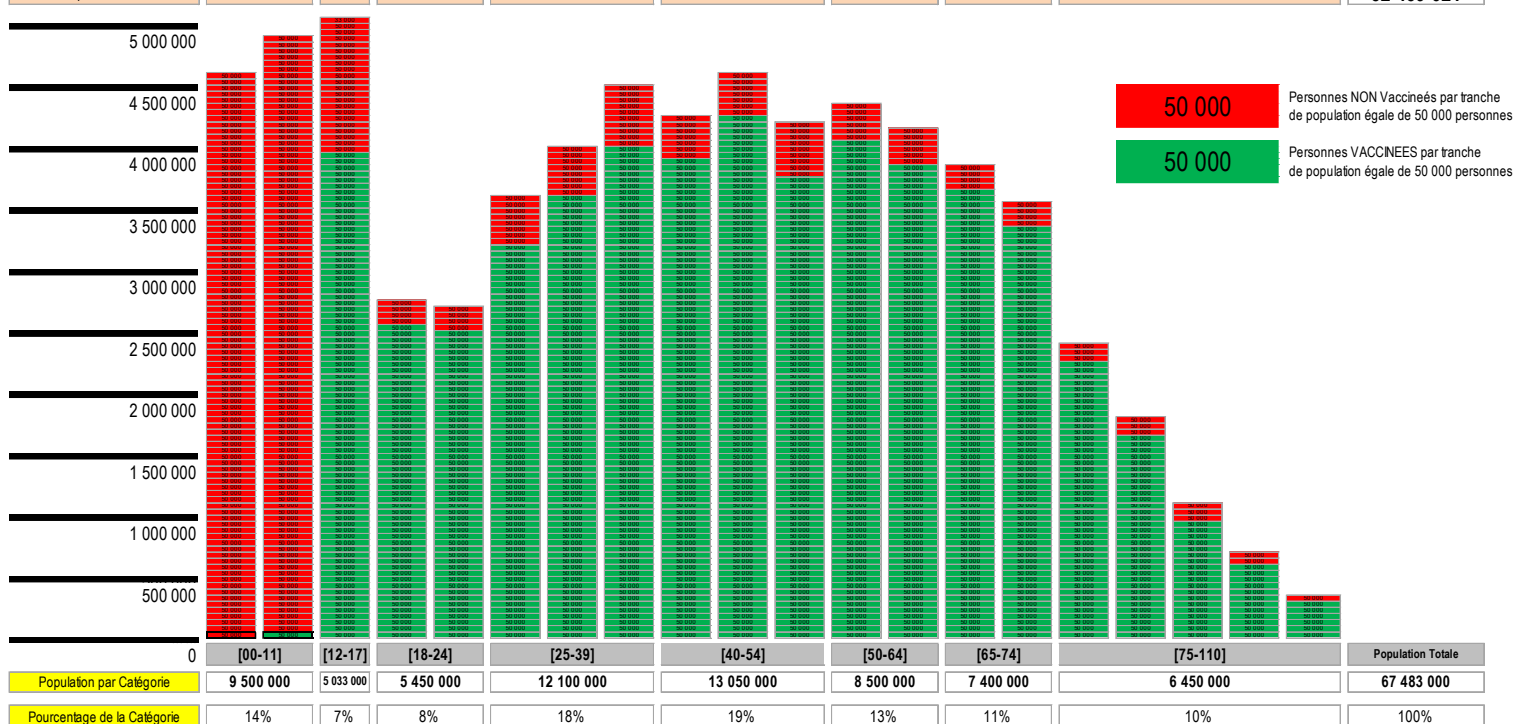
Le taux de vaccination des **TOUTS PETITS** dans la catégorie [05-11] ans est de 0,047 M pour 9,5 M soit **0,5 %**

Le taux de vaccination des **ENFANTS SCOLARISÉS** dans la catégorie [05-18] est de 4 M sur 14,5 M soit **27,6 %**

Le taux de vaccination des **GENS AUTORISÉS** dans la catégorie [12-110] ans est donc de 52,4 M pour 58 M soit **90,3%**.

Le taux de vaccination des **ADULTES** dans la catégorie [18-110] est de 4 M sur 48,4 M soit 53,0 % soit **91,5%**

CLASSE d'ÂGE	00-05	06-11	11-17	17-21	21-24	24-31	31-35	35-39	39-45	46-50	50-54	54-60	61-64	64-70	71-74	76-80	81-85	86-90	91-95	96-100	Population Totale
Population par classe d'âge	4 600 000	4 900 000	5 033 000	2 750 000	2 700 000	3 600 000	4 000 000	4 500 000	4 250 000	4 600 000	4 200 000	4 350 000	4 150 000	3 850 000	3 550 000	2 400 000	1 900 000	1 100 000	700 000	350 000	67 483 000
Taux de Vaccination	0,50%	78,7%	92,9%			89,0%			91,0%		92,7%		94,6%			90,6%					77,71%
Nombre de personnes Vaccinées	47 500	3 960 971	5 063 050			10 769 000			11 875 500		7 879 500		7 000 400			5 843 700					52 439 621



**CC LE GRAND CHAROLAIS**

Taux de vaccination de l'EPCI

Taux de première injection

**80,2%**

au 16 janv. 2022

Taux de schéma vaccinal initial terminé

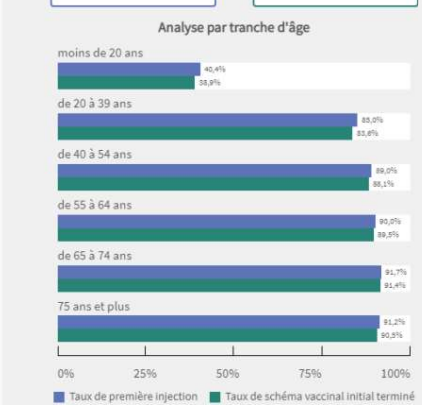
**79,3%**

au 16 janv. 2022

(Données au 21 Janvier 2022, au PLAN INTERCOMMUNAL ComCom LE GRAND CHAROLAIS)

**le taux de vaccination de la population TOTALE est de 79,3 %.**

(à comparer au 77,7% au plan NATIONAL)







# Bulletin d'Informations Municipales – 2021 – Commune de Lugny-les-Charolles

## Des Entreprises des Habitants de Lugny-les-Charolles

La Société **MONA Constructions Métalliques** est entrée solidement au Capital de la SARL CHAMBREUIL fin 2021 et continue la production de charpentes métalliques et leur assemblage dans toute la France pour le marché traditionnel de la construction de divers types de bâtiments industriels et agricoles mais désormais pour celui émergeant de la mise en place de support de panneaux photovoltaïques type « ombrières ».

**mona**  
Société de  
Constructions  
MÉTALLIQUES

**SOCIÉTÉ DE  
CONSTRUCTION  
MÉTALLIQUE**

**MONA Constructions Métalliques – CHAMBREUIL et Cie**  
22 Route des Bois - Haut du Bourg  
71120 LUGNY-LES-CHAROLLES  
**03 85 88 30 43**

#Montage #Structure #Bardage #Couverture  
*Les constructeurs de demain*



ACCUEIL NOS PRESTATIONS ▼ NOTRE SHOWROOM NOS RÉALISATIONS NEWSLETTER NOUS CONTACTER

RAPPEL GRATUIT

**Les Ateliers GENETIER**  
ébénisterie artisanale

Créateurs et fabricants de meubles de père en fils

📍 **Les Ateliers GENETIER – Ébénisterie**  
📞 09 74 20 Route des Bois - Haut du Bourg  
71120 LUGNY-LES-CHAROLLES  
NOUS CONTACTER **09 75 45 58 70**

**Actualités de L'armature** Présentation

Escalier bois et métal

Installé depuis 2010 dans le charolais-brionnais, je pratique un métier pluridisciplinaire issu de mes expériences diverses.

A 20 ans je me suis formé avec un CAP-BEP de menuisier puis d'ébéniste chez les Compagnons du devoir (Villeurbanne et Grenoble). J'ai appris mon métier chez Daniel Damidot en tant qu'ébéniste à Lyon.

Puis j'ai travaillé dans les studios parisiens pour la fabrication des décors de cinéma et de théâtre. Là je me suis formé à la serrurerie et j'ai pu développer ces trois compétences pour les décors.

Arrivé en Saône et Loire, j'ai suivi une formation en éco-construction (au Costa de Marby) et nous avons créé, en 2011, avec un associé, une entreprise de construction et rénovation de l'habitat uniquement avec des matériaux écologiques.

Depuis Octobre 2015, je travaille seul et me concentre sur un travail en atelier plus créatif. Je propose des meubles, et des escaliers en bois et métal, des aménagements insolites, des objets, des luminaires et des jouets avec des matériaux de récupération.

**Mickaël BARIL** CONTACT  
133 Route de Lucenay – Hameau de Lucenay  
71120 LUGNY-LES-CHAROLLES  
**06 62 82 54 42**

**Léo SUCHET - Maçonnerie**  
22 Route du Bois de Laye – Hameau de Roussy  
71120 LUGNY-LES-CHAROLLES  
**06 77 77 43 64**



Des Entreprises des Habitants de Lugny-les-Charolles



**L'Épivrac – Jeanne HADORN**  
16 B, Rue de Champagne  
71120 CHAROLLES  
03 85 88 32 32



**Vision plus – Karine DAUVERGNE**  
1 TER RUE CHAMPAGNY  
71120 CHAROLLES  
03 85 88 32 32

**Taxi – Daniel FOURNIER**  
43, Route du Haut d'Orcilly  
71120 LUGNY-LES-CHAROLLES  
06 73 73 84 11



**Taxi – Vincent DAUVERGNE**  
129 Route des Boulays  
71120 LUGNY-LES-CHAROLLES  
06 88 18 81 78

**Infirmière – Joëlle FOURNIER**  
Maison de Santé de l'Arconce  
16, Rue des Provins  
7112 CHAROLLES  
03 85 24 25 13



**PIZZ'TRUCK – Thibaud BERNARD**  
Carrefour D10 – D 270 - Bas du Bourg  
CHAQUE MARDI SOIR (17h30-21-30)  
07.55.66.84.72





Bulletin d'Informations Municipales – 2021 – Commune de Lugny-les-Charolles

Championnat de France Montgolfières 2021 (ComCom Le Grand Charolais)





## Location Grande Salle Communale ( 100 places environ)

La Grande Salle Communale de Lugny-les-Charolles est la propriété de la Commune de Lugny qui a en charge de la maintenir dans un état de fonctionnement compatible avec son utilisation. Elle est gérée par l'ACF – Association Communale des Fêtes -, Association privée qui gère au quotidien sa mise à disposition auprès des éventuels locataires qui en font la demande. Pour joindre l'ACF et connaître les disponibilités de la Salle des Fêtes, un numéro de téléphone est à disposition :



Téléphone Réservation Salle : 06 52 03 78 65

Responsable : **Eliaz MUZY et Gaëtan LAUFERON**

## Location Petite Salle Saint-Martin (40 places environ)

La Petite Salle St-Martin de Lugny-les-Charolles est la propriété de la Commune de Lugny qui a en charge de la maintenir dans un état de fonctionnement compatible avec son utilisation. Elle est gérée par le Maire et le Conseil municipal qui gèrent sa mise à disposition pour les associations ou les habitants de la commune uniquement. La Salle St-Martin vient d'être entièrement rénovée, murs, plafonds, huisserie, lumières et chauffage, ainsi que mobilier de cuisine. Pour joindre le Maire et connaître les disponibilités de la Salle St-Martin, un numéro de téléphone est à disposition :

Téléphone Réservation Salle : 06 85 73 33 13

Responsable : **Patrick BOUILLON, Maire**

## Don du Sang

L'Amicale pour le Don du Sang Bénévole de CHAROLLES et de son canton organise une demi-douzaine de collecte de sang par an :

**Salle Communale 71 120 CHANGY**

Mise à disposition gracieusement par la Commune de Changy

**Mardi 18 JANVIER 2022 – de 09h00 à 13h00**

**Mardi 31 MAI 2022 – de 09h00 à 13h00**

**Mardi 20 SEPTEMBRE 2022 – de 09h00 à 13h00**

**Salle des Fêtes Municipale 71 120 VENDENESSE-LES-CHAROLLES**

Mise à disposition gracieusement par la Commune de Vendennes-les-Charolles

**Mardi 29 MARS 2022 – de 09h00 à 13h00**

**Mardi 26 JUILLET 2022 – de 09h00 à 13h00**

**Mardi 29 NOVEMBRE 2022 – de 09h00 à 13h00**

L'amicale fait comme chaque année un appel à l'altruisme de chacun pour renforcer notre petite équipe de bénévoles actifs, retraités, donneurs, ou non donneurs, proposez votre aide ponctuelle à l'amicale, vous serez le bienvenu.

Président Amicale : **Thierry BOUILLON** Pignières 71120 CHANGY  
Téléphone : 03 85 24 18 16 - Courriel : [thierrybouillon71@gmail.com](mailto:thierrybouillon71@gmail.com)



		DONNEUR							
		O-	O+	B-	B+	A-	A+	AB-	AB+
RECEVEUR	AB+	•	•	•	•	•	•	•	•
	AB-	•	•	•	•	•	•	•	•
	A+	•	•			•	•		
	A-	•				•	•		
	B+	•	•	•	•				
	B-	•	•	•	•				
	O+	•	•						
	O-	•							



## Renseignements Pratiques 2021

### Mairie de LUGNY-LES-CHAROLLES

Secrétariat ..... 03 85 88 32 10  
Fax ..... 03 85 24 24 18  
Courriel : [mairie.lugnylescharolles@orange.fr](mailto:mairie.lugnylescharolles@orange.fr)  
Permanences Secrétariat Hebdomadaires :  
LUNDI : 16:00 à 18:30  
MERCREDI : 14:00 à 17:30

Permanences du Maire : Sur Rendez-Vous  
Téléphone ..... 06 85 73 33 13  
Courriel : [p.bouillon@lugny-les-charolles.net](mailto:p.bouillon@lugny-les-charolles.net)

### Salles Communales

Grande Salle Communale ..... 03 85 24 26 39  
Réservation ..... 06 52 03 78 65  
Auprès de Eliaz MUZY et Gaëtan LAUFERON

Petite Salle Communale Saint-Martin  
Réservation ..... 06 85 73 33 13  
Auprès de Patrick BOUILLON, Maire

### Visites du Moulin de Lugny

Réservation ..... 06 85 66 96 53  
Auprès de Jean-Paul GENETIER Secrétaire  
Courriel : [lauvernier.j@orange.fr](mailto:lauvernier.j@orange.fr)

### Associations de LUGNY-LES-CHAROLLES

#### Association Communale des Fêtes

Président ..... Anthony LAUFERON  
Téléphone ..... 06 88 01 87 68

#### Association Culture et Loisirs

Présidente ..... Bernadette RAVAUD  
Téléphone ..... 03 85 88 30 64

#### Association Les Amis du Moulin de Lugny

Président ..... Joseph BERNIGNAUD  
Téléphone ..... 06 71 94 37 46

#### Association des As en 2000 (des Joueurs de Cartes)

Président ..... Franck DELORME  
Téléphone ..... 06 07 12 01 68

#### Association Lugny en Forme

Présidente ..... Blandine DELORME  
Téléphone ..... 03 85 88 30 41

#### Association Les Chasseurs de Lugny

Président ..... Michel BOUILLON  
Téléphone ..... 03 85 81 07 76

#### Comité de Jumelage avec Mex-en-Vaud (Suisse)

Président ..... Joëlle LAMBOROT  
Téléphone ..... 03 85 88 39 71

Le Film « Le Grand Charolais, Vues du Ciel » est visualisable YouTube :

<https://www.youtube.com/watch?v=j0jgUtCw8zI>



Communauté de Communes  
LE GRAND CHAROLAIS

32, Rue Louis Desrichard  
71600 PARAY-LE-MONIAL

Tel : 09 71 16 95 95  
Fax : 09 71 16 95 97

Courriel : [contact@legrandcharolais.fr](mailto:contact@legrandcharolais.fr)  
Site Internet : <http://www.legrandcharolais.fr>



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
PETR - Pays CHAROLAIS-BRIONNAIS

7, Rue des Champs Seigneurs  
71600 PARAY-LE-MONIAL

Tel : 03 85 25 96 36  
Fax : 03 85 81 13 36

Courriel : [contact@legrandcharolais.fr](mailto:contact@legrandcharolais.fr)

Sites Internet : <http://www.charolais-brionnais.fr>  
<http://www.economiecharolaisbrionnais.fr>  
<http://www.sinstallerencharolaisbrionnais.fr>



# Les Pages



Pages 12-14



Page 20



Page 21



Page 15



Page 38



# des Associations

